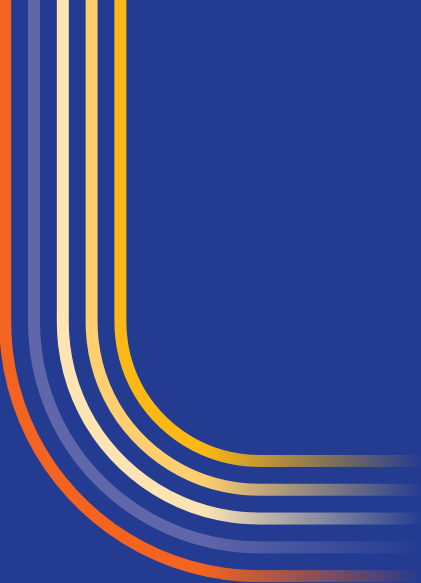




Bilan d'activité 2024



WWW.WE-KER.ORG



Sommaire

Édito p. 02

- 1# 2024 EN UN CLIN D’ŒIL p. 04
- 2# LES CHIFFRES CLÉS DE L’ACTIVITÉ p. 06
- 3# L’ACCUEIL DES PUBLICS EN 2024 p. 10
- 4# LES ENTRÉES EN EMPLOI, FORMATION ET IMMERSION p. 12
- 5# TEMPS FORTS p. 14

Repérer, Accueillir, informer, orienter, accompagner p. 20

- 1# LE PREMIER CONTACT p. 22
- 2# ACCOMPAGNER p. 28

Construire des alliances et développer des projets p. 50

- 1# DES PROJETS ET PARTENARIATS AU SERVICE DES PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES p. 52
- 2# ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES p. 58
- 3# LE BÉNÉVOLAT AU CŒUR DE NOS MISSIONS p. 66

Piloter et soutenir p. 68

- LES DIFFÉRENTS SERVICES p. 70

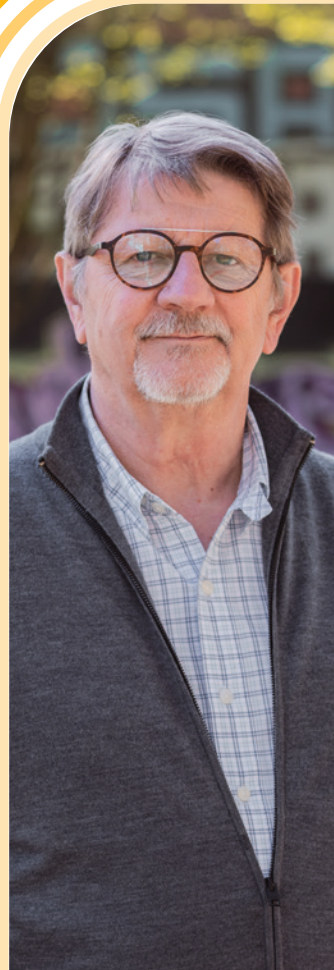
Perspectives 2025 p. 74

- AXES DE TRAVAIL p. 76

Ressources p. 78

- 1# RAPPORT SOCIAL p. 80
- 2# COMPTES DE L’ASSOCIATION p. 82

Édito



2024 a été une année de tensions pour de nombreux et nombreuses acteur·rices publics et associatifs. Dans ce contexte budgétaire contraint, We Ker a dû faire des choix difficiles, avec des conséquences concrètes sur certaines de nos actions.

Mais d'autres dynamiques ont vu le jour, ou se sont renforcées : projets autour de la mobilité et du logement, accompagnement des publics en grande précarité, développement de notre réseau d'entreprises, coopérations nouvelles avec le 4 bis ou l'AFPA, mais aussi notre labellisation du réseau des Missions Locales obtenue très aisément. Ces avancées témoignent de notre capacité à agir à la croisée des enjeux sociaux, économiques et humains. Ce rapport d'activité en est le reflet.

Sur le bassin d'emploi de Rennes, notre position singulière – au contact des parcours des publics, des territoires et des employeur·euses nous oblige et nous engage. Être utile, relier, proposer, adapter : c'est ce que nous faisons au quotidien.

Dans un contexte de forte charge de travail et de conditions d'exercice parfois difficiles, des tensions se sont exprimées et une part importante de notre énergie a été consacrée au dialogue, à l'écoute, et à la recherche de solutions. Ce n'est pas simple, mais c'est nécessaire. Et c'est une responsabilité que nous devons continuer à assumer collectivement.

Le nombre de jeunes accompagnés·es continue de croître. Ce n'est pas qu'un chiffre : c'est le signe de besoins réels, de situations qui se fragilisent. C'est un appel à rester mobilisés pour construire un avenir plus juste et plus inclusif. Cela passe par des choix politiques et financiers, à tous les niveaux et aussi par la confiance que nous plaçons dans la jeunesse, dans ses capacités, ses envies, et son rôle à jouer dans la transformation de notre territoire.

Je salue ici le travail des équipes, l'implication des administrateur·rices, et l'engagement de nos partenaires. Merci à toutes celles et ceux – jeunes, adultes, employeur·euses, élu·es, habitant·es – qui font vivre We Ker, chaque jour, sur le terrain.

Continuons à avancer, avec lucidité, exigence et confiance.

Bonne lecture,
Philippe Salmon, Président de We Ker

We Ker : une association aux identités plurielles au service des parcours, des territoires et de l'emploi

We Ker est une association qui porte une mission de service public. Elle agit au croisement de plusieurs dynamiques : l'accompagnement des jeunes, l'animation territoriale autour de l'emploi et des compétences, la mobilisation des entreprises et le soutien à la mobilité. Cette pluralité d'identités fait la richesse et la singularité de We Ker, sur le bassin d'emploi de Rennes.

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE

We Ker accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sorties du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement est construit à partir de leurs potentiels, de leurs besoins et de leurs aspirations. L'enjeu est de sécuriser leur parcours vers l'autonomie, en levant les freins qui peuvent ralentir ou fragiliser leur trajectoire : accès aux droits, santé, logement, mobilité, estime de soi, rapport au travail... Les professionnel·les de We Ker développent une approche globale, individualisée et non discriminante, pour permettre à chaque jeune d'acquérir des compétences, de s'orienter dans un environnement complexe, et trouver sa place dans la vie active.

SOUTENIR LES DYNAMIQUES LOCALES ET ANIMER LES TERRITOIRES

We Ker joue également un rôle d'animation territoriale autour des enjeux d'emploi et de compétences. We Ker intervient sur différents territoires (quartiers prioritaires, intercommunalités, communes) et travaille avec un large réseau d'acteurs publics, associatifs et économiques. Elle organise et coordonne des événements, des ateliers, des actions de sensibilisation et d'information accessibles à tous les publics, en réponse aux besoins repérés localement.

Elle anime également l'Exploratoire, un lieu ressources ouvert à toutes et tous, dédié à la découverte des filières professionnelles, à la connaissance du tissu économique local et à la construction de projets professionnels.

MOBILISER LES ENTREPRISES ET ANTICIPER LES MUTATIONS DE L'EMPLOI

We Ker fédère un réseau d'entreprises engagées, prêtes à expérimenter des pratiques de recrutement plus inclusives et plus responsables. En lien avec les acteur·ices institutionnel·les et les branches professionnelles, We Ker participe activement à des démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT). Cette démarche permet d'anticiper les mutations du travail, soutenir les transitions professionnelles et rapprocher les besoins des entreprises des ressources humaines disponibles sur le territoire.

FACILITER LA MOBILITÉ, CONDITION D'UN PARCOURS RÉUSSI

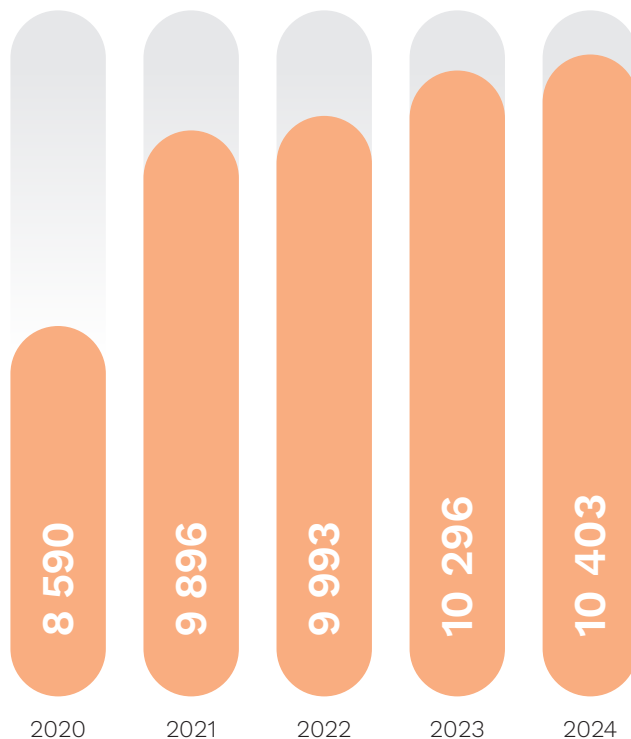
We Ker porte également une plateforme mobilité accessible à tous les publics, avec un objectif clair : lever les freins à la mobilité géographique, condition essentielle pour accéder à l'emploi, à la formation ou à un accompagnement.



2024 en un clin d'œil

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ

Nous observons chaque année une augmentation du nombre de jeunes accompagnés.
En 5 ans, c'est 21% de jeunes accompagné·es, soit 1800 jeunes en plus.



JEUNES ACCOMPAGNÉ·ES

10 403

→ Primo-accueilli·es **4 371**

→ Contacts jeunes **227 559**

→ Dont entretiens individuels **51 267**

→ Jeunes suivi·es dans un dispositif renforcé **6 511**

→ Points d'accueil **62**

→ Nombre de salarié·es **168**

→ Budget **10 M**

- GPECT -

- **136** Groupes de travail animés par We Ker,
- **39** Actions mises en place,
- **432** Partenaires mobilisés,
- **1 414** Participantes aux actions,
- **112** Entreprises bénéficiaires des actions,
- **3** Sessions de formation RH inclusives,
- **30** Entreprises participantes aux formations RH inclusives,

- EXPLORATOIRE -

8524 visites en 2024
(+ 7,4 % entre 2023 et 2024) + 25 % depuis 2022

- MOBILITÉ -

1 500 personnes bénéficiaires de la plateforme mobilité,
253 sessions de prépa code pour 655 participantes
13 permis obtenus dans le cadre de la conduite supervisée

- RELATIONS ENTREPRISES -

Plus de 900 entreprises en contacts dans l'année
Près de 100 bénévoles ont consacré plus de 3 000 heures

Contacts jeunes :

227 000 CONTACTS, DONT 61 600 ENTRETIENS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Entretien individuel **23%**

Courrier - Email **29%**

Téléphone - SMS **40%**

Atelier - Information collective **5%**

Médiation - Visite **1%**

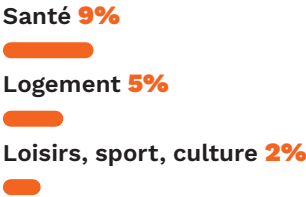
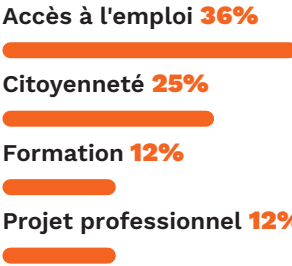
Entretien par un·e partenaire **2%**

Comme en 2023, la moyenne du nombre d'entretiens par jeune reste à 6.

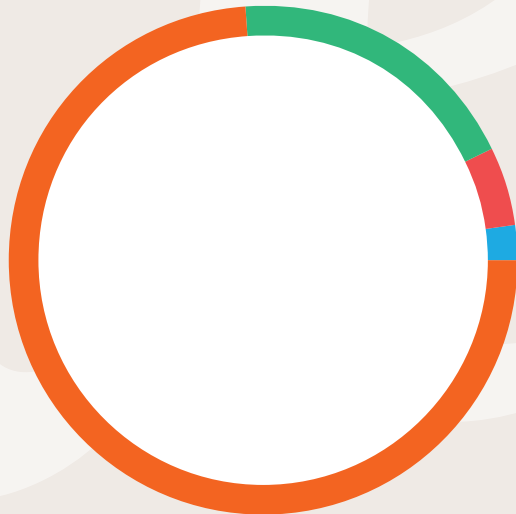
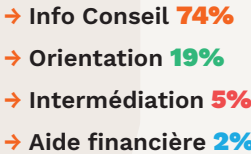
Il existe toutefois des variations de cette moyenne du nombre d'entretiens par jeunes en fonction des dispositifs d'accompagnement. Par exemple, pour les jeunes accompagné·es en CEJ, elle est bien plus importante et monte jusqu'à 9 entretiens (pour des parcours allant de 6 à 12 mois).

Les propositions :

PLUS DE 144 000 SERVICES PROPOSÉS
AUX JEUNES (+0.5% N-1)



Les types de services :



FOCUS SUR LE THÈME
CITOYENNETÉ

1 proposition sur 4 s’inscrit dans la théma-
tique citoyenneté. La citoyenneté englobe
une multitude de sujets, tels que :

- **L'accès aux droits** (appui sur des démarches en ligne, ouverture de compte, droit du travail, droits au chômage, RSA, handicap, droits des étrangers, orientation vers des partenaires, visite des institutions, etc.),
- **Les démarches administratives** (aide aux démarches, information sur les modalités d'accès à certaines démarches),
- **De l'aide et du soutien dans la gestion de budget** (L'endettement, aides financières d'urgence, microcrédit, ateliers budget...),
- **Parentalité et garde d'enfant** (conseil ou orientation vers des partenaires),
- **Actes citoyens** (sensibilisation au civisme, à la discrimination, à l'environnement, appui dans les déclarations d'impôts, droit de vote, bénévolat, service civique...).



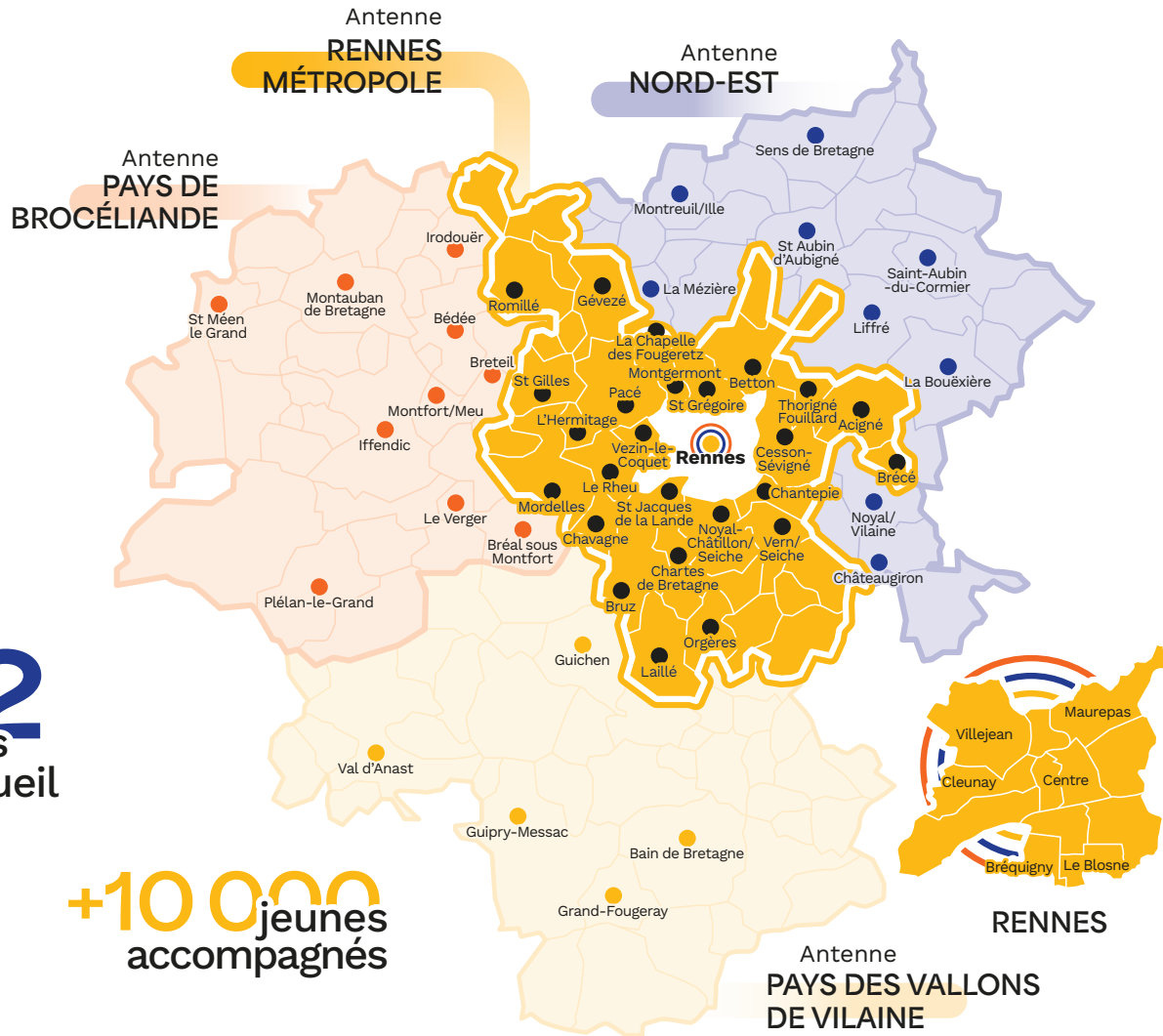
L'ACCUEIL
DES PUBLICS
EN 2024

147
communes

62
points
d'accueil

500
entreprises
partenaires

+10 000
jeunes
accompagnés



RENNES

6041 (= %) Jeunes accompagnés-es	2400 (-3 %) Jeunes en 1 ^{ers} accueils
Jeunes accompagnés-es	% N-1
Centre	1 234 3 %
Champs Manceaux	818 -4 %
Cleunay	748 1 %
Le Blosne	1 107 -2 %
Maurepas	894 -5 %
Villejean	1 231 5 %
Non renseigné	9

ANTENNE BROCELIANDE

457 (= %) Jeunes accompagnés-es	233 (+7 %) Jeunes en 1 ^{ers} accueils
Jeunes accompagnés-es	% N-1
Brocéliande	98 = %
Montfort sur Meu	177 2 %
Pays de Montauban de Bretagne - St Méen le Grand	182 -2 %

ANTENNE NORD-EST

550 (-3 %) Jeunes accompagnés-es	260 (+7 %) Jeunes en 1 ^{ers} accueils
Jeunes accompagnés-es	% N-1
Liffre-Cormier	178 5 %
Pays de Châteaugiron	148 2 %
Val d'Ille-Aubigné	224 -10 %

RENNES MÉTROPOLE

2 523 (+3 %) Jeunes accompagnés-es	1 194 (+5 %) Jeunes en 1 ^{ers} accueils
Jeunes accompagnés-es	% N-1
Acigné	73 2 %
Betton	106 = %
Brécé	19 12 %
Cesson-Sévigné	165 19 %
CIAS Ouest de Rennes	263 = %
L'Hermitage	56 + %
Saint-Grégoire	59 40 %
Saint-Jacques-de-la-Lande	260 3 %
Saint-Sulpice-la-forêt	8 60 %
Secteur Bécherel	49 -4 %
Sud Est	328 1 %
Sud Rennes	662 1 %
Syrenor	417 -2 %
Thorigné-Fouillard	58 16 %

ANTENNE VALLONS DE VILAINE

600 (+8 %) Jeunes accompagnés-es	282 (+17 %) Jeunes en 1 ^{ers} accueils
Jeunes accompagnés-es	% N-1
Bretagne Porte de Loire Communauté	273 5 %
Vallons de Haute Bretagne	327 11 %

3 LES ENTRÉES EN EMPLOI, FORMATION ET IMMERSION

LES ENTRÉES EN EMPLOI :

L'emploi :

Nombre de contrats signés en 2024 : **3 684** (-17%)

- Dont CDI : **657** (-19 %)
- Dont CDD : **2 992** (-17 %)
- Dont création d'activité : **33** (= %)

Le nombre de situations emploi continue de baisser. C'est la deuxième année consécutive que nous enregistrons une baisse. La baisse cette année est particulièrement marquée (-17%).
Le travail temporaire (intérim) reste le type de contrat privilégié par les jeunes. Cela dit, le nombre et la part de CDD intérim baisse tout de même fortement en 2024 (-5 points), passant de 40% des CDD l'an dernier à 35%, soit près de 400 contrats en moins en un an. C'est l'une des principales raisons de la baisse des entrées en emploi cette année. Ce constat peut se corrélérer avec la dynamique du travail temporaire en Bretagne, qui enregistre une baisse de 5% en 2024 (source DREETS).

L'insertion par l'activité économique (IAE) connaît à l'inverse une croissance de +11%, passant de 229 contrats à 255 en 2024.

Les 5 secteurs d'activité les plus représentés dans les emplois des jeunes en 2024 :

HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION : **19%**

SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ : **16%**

TRANSPORT ET LOGISTIQUE : **15%**

COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION : **14%**

INDUSTRIE : **9%**

LES ENTRÉES EN FORMATION :

Amont de la qualification : **1419 entrées** (+6%)

→ Financement conseil régional : **892**

→ Autre financement : **527**

Le recours aux formations non qualifiantes permet de travailler un projet professionnel (PREPA Projet, Marmite à projet...) de se remobiliser (UMANIMA, Déclic, Prépa clés...), ou encore de s'initier à un secteur d'activité (chantier école, Plateforme du bâtiment...)
La part des entrées en formation répondant à ces trois objectifs cités précédemment continue de croître d'année en année. 79% des entrées en formation en 2024 sont sur de l'amont de qualification contre 21% sur de la qualification/certification.



Les formations qualifiantes : **379 entrées** (-3%)

→ Financement conseil régional : **233**

→ Autre financement : **146**

Le nombre d'entrées en formation qualifiante est globalement similaire à 2023. Cependant, la part des formations financées par la Région a augmenté, passant de 48% en 2023 à 61% en 2024, soit une augmentation de 13 points.

Les immersions : **(-4%)**

→ PMSMP* : **1 137** (+9 %)

→ Service civique : **221** (+2 %)

→ Autres immersions : **66** (-70 %)

L'alternance : **418** (-1%)

→ Contrat d'apprentissage : **389** (+3 %)

→ Contrats de professionnalisation : **29** (-35 %)

* Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

TEMPS FORTS

L'année 2024 a été marquée par des temps forts qui traduisent la vitalité et l'ambition collective de We Ker. Trois événements majeurs illustrent particulièrement cette dynamique.

- 1# La labellisation "Mission Locale"** est d'abord venue reconnaître la qualité du travail accompli par l'ensemble des équipes. Cette réussite est le fruit d'un engagement collectif, d'une année d'efforts partagés, de réflexions approfondies et d'un véritable exercice de mise en lumière de nos pratiques, dans un esprit d'amélioration continue.
- 2# L'avancement de notre projet stratégique** s'est appuyé sur la mobilisation forte des groupes de travail, impliquant plus d'une centaine de professionnel·les. De l'accueil à l'accompagnement, en passant par la relation entreprise, l'ingénierie de projet ou la qualité, ces collectifs ont permis d'interroger nos pratiques, de structurer nos réflexions et d'affirmer nos priorités communes. Ce chantier structurant, partagé lors du séminaire du 25 juin, continue de nourrir la réflexion au sein de l'association.
- 3# Enfin, notre participation au relais de "L'Autre Flamme"** a donné à voir, au-delà des murs de We Ker, l'énergie collective qui nous anime. Ce relais sportif et solidaire, a été un moment sympathique de partage de valeur et de cohésion.

Ces temps forts ne sont pas des aboutissements, mais des étapes qui nourrissent notre envie constante de faire évoluer nos pratiques, au service des jeunes et du territoire.

Labellisation : Une reconnaissance collective pour un travail quotidien de qualité

L'audit organisationnel réalisé en 2022 avait souligné l'importance d'une démarche d'amélioration continue pour piloter notre activité. Celle-ci a rejoint la dynamique nationale de labellisation des Missions Locales, reposant sur 5 axes et 35 critères d'évaluation. En 2024, un travail collectif intense a abouti à l'obtention du Label Mission Locale.

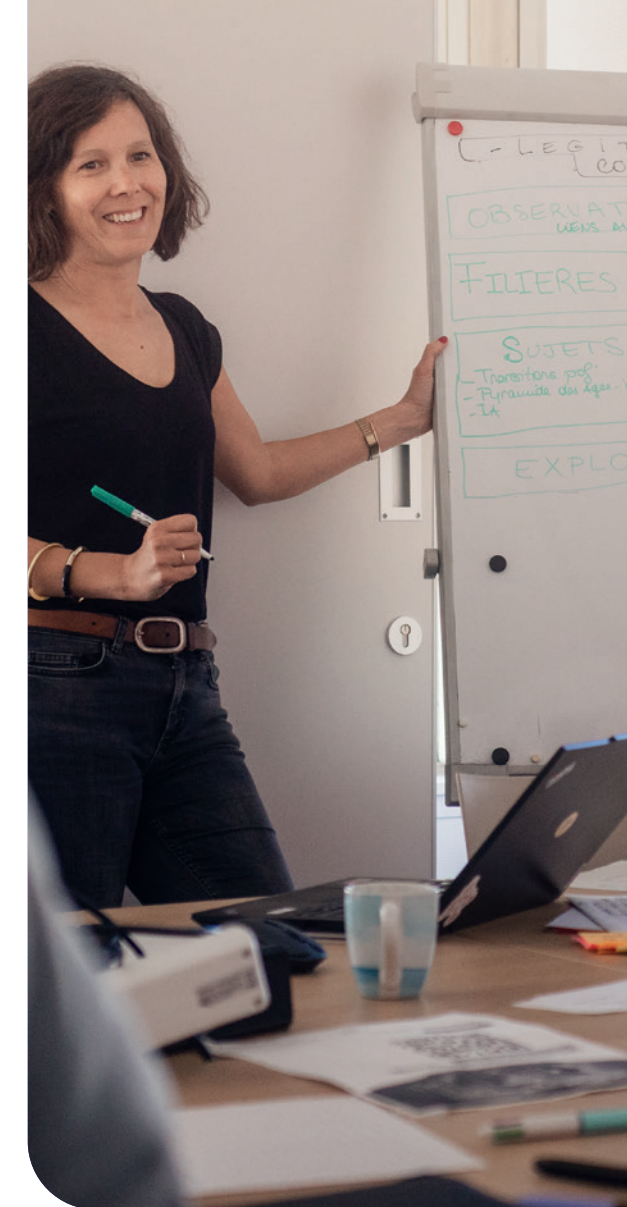
RÉTROSPECTIVE D'UNE ANNÉE DE PRÉPARATION

- **Infusion et échanges** : Réunions d'équipe, groupes de travail, Codir élargi... Tout au long de l'année, les professionnel·les ont analysé les critères, mené des auto-évaluations et structuré les preuves.
- **Préparation** : mise à plat de tout le travail réalisé au quotidien par les équipes, répartition des actions, dispositifs à valoriser pour chacun des 35 critères, recherche des preuves associées. Quel difficile exercice de devoir choisir ! L'audit blanc de septembre nous confirme la nécessité de réduire le nombre d'exemples.
- **Le grand saut** : les 26 et 27 novembre - deux jours, rythmés par des échanges riches et intenses. Les auditeurrices, très à l'écoute, ont pris le temps d'explorer nos pratiques, de questionner nos processus et de découvrir la diversité de nos actions.
- **Le verdict** : Le 18 décembre, la commission nationale nous a décerné le label, validant tous les critères. Deux ont été notés 3 (le logo et la démarche d'amélioration continue encore naissante), un critère a obtenu 2 (notre projet associatif en cours de finalisation), et tous les autres ont reçu la note maximale de 4.

Cette labellisation reflète l'engagement et le professionnalisme de notre association et marque une nouvelle étape vers une démarche d'amélioration continue.



2025-2030
LABELLISÉE !
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES



L'Autre Flamme : un relais sportif et solidaire jusqu'à Rennes

Du 6 au 31 mai 2024, les professionnel·les et les jeunes accompagné·es par le réseau des Missions Locales de Bretagne ont réalisé leur propre tour de flamme, un relais inspirant entre les Missions Locales bretonnes. Au programme, 16 étapes et plus de 1000 kilomètres parcourus par les participant·es à pied, en vélo ou par voie maritime pour promouvoir les valeurs de l'olympisme, œuvrer à l'insertion des jeunes et valoriser l'action des Missions Locales de Bretagne.

Chaque arrivée d'étape est marquée par l'organisation d'un événement par la structure accueillante autour du thème du sport ou de la culture et associe des sportif·ves ou les partenaires du réseau. Carte blanche était laissée aux structures pour définir l'événement d'arrivée et le moyen de locomotion (vélo, segway, canoé, catamaran...) pour rejoindre la Mission Locale suivante, le lendemain.

L'Autre Flamme s'est achevé en beauté le 31 mai 2024 à Rennes. Ce parcours, en écho à la flamme olympique, portait les valeurs de dépassement de soi et de solidarité. Pour cette dernière étape, le relais a été transmis entre la Mission Locale de Redon et We Ker, sur le territoire des Vallons de Vilaine.

À cette occasion, une dizaine de jeunes se sont lancés dans un défi sportif : un relais à vélo d'une trentaine de kilomètres sous un beau soleil et dans une ambiance conviviale. Le départ a été donné à Saint-Senoux, avec un objectif commun : rejoindre le centre-ville de Rennes pour retrouver l'ensemble des participantes bretonnes et célébrer cette aventure collective.

En parallèle, un autre groupe a découvert le kayak sur la Vilaine, accompagné par Tony Debray, kayakiste et parrain sportif de l'action.

L'équipe Sud de We Ker s'est pleinement investie dans ce temps fort, partageant un moment privilégié avec les jeunes du territoire. Hommes et femmes, toutes et tous ont relevé ce défi avec engagement

et détermination, illustrant parfaitement l'esprit de cette initiative. Une belle réussite pour un événement qui allie sport, cohésion et dépassement de soi !



2024 : une année de déménagements

Au centre-ville de Rennes

Dans le cadre du projet politique visant à faire du site « *Maison des Associations - Le 4bis* » un véritable carrefour des jeunes, Rennes Métropole a proposé à We Ker d'intégrer ces locaux et de devenir un acteur à part entière de leur transformation en tiers-lieu. Cette opportunité s'est accompagnée du départ de nos équipes du site de l'avenue du Général Patton.

Ce déménagement a été l'occasion d'initier une réflexion sur les synergies possibles avec l'association Le 4bis - Le Champ des Possibles. Ainsi, nos équipes santé, accès aux droits et Plateforme Services Civiques se sont naturellement installées dans ce nouvel environnement. Elles ont été rejointes par :

- des CISP généralistes du centre-ville,
- deux binômes de CISP CEJ,
- l'équipe ARSA (hors fonctions administratives),
- les CISP BPI,
- ainsi que notre Espace Emploi, déjà présent sur site depuis plusieurs mois.

Cette nouvelle implantation constitue une équipe pluridisciplinaire dynamique, proposant une offre de services complète au cœur de Rennes, dans un lieu spécifiquement dédié aux jeunes métropolitaines. Une équipe d'accueil a également été déployée pour recevoir nos usagers et répondre aux demandes de tout·e jeune se présentant au 1^{er} étage.

Parallèlement, la fin d'année a été marquée par la rénovation du site de la Parcheminerie. Les 1^{er} et 2^e étages ont été entièrement rénovés, tandis que le rez-de-chaussée et le sous-sol feront peau neuve en 2025.

La composition de l'équipe sur ce site a également évolué : si les équipes « *Sortir de la rue* », les administratifs FAJ et ARSA sont restées sur place, elles ont été rejointes par :

- une équipe de CISP et d'administratif·ves CEJ,
- l'équipe Formation.

Là encore, la pluridisciplinarité est au cœur de notre organisation. À terme, l'accueil centralisé historiquement situé à la Parcheminerie sera transféré dans les locaux du 4bis.

À Maurepas

- L'équipe des CISP, initialement basée au 3 boulevard Emmanuel Mounier, a intégré en début d'année le nouvel Espace Social Commun Simone Iff, en plein cœur du quartier. En novembre, deux CISP CEJ les ont rejoints, amorçant ainsi notre future organisation territoriale.
- L'équipe de la Plateforme Mobilité, auparavant située au 6 boulevard Emmanuel Mounier, a emménagé dans le Village des Solutions au sein de l'AFPA. Ce nouvel espace plus vaste, équipé d'un garage, permettra le développement de projets autour du vélo, en collaboration avec l'AFPA.

Dans les antennes

Le mouvement a également concerné le territoire : l'équipe CEJ de Montfort-sur-Meu, précédemment installée dans la Tour Papegault (actuellement en rénovation), a rejoint le reste des équipes locales dans les locaux de la Communauté de Communes.

Et en 2025...

Début 2025, l'équipe Direction et Fonctions Supports expérimente le Flex Office au 5 boulevard Magenta à Rennes, rejoignant ainsi les équipes du centre-ville. L'équipe informatique, quant à elle, a rejoint les locaux rénovés de la Parcheminerie.

Synthèses Groupe de Travail

L'année 2024 a été une étape conséquente dans l'avancement du projet stratégique avec la finalisation des travaux engagés dans le cadre de groupes de travail initiés en 2023 sur nos grands domaines d'activité, notre pilotage et nos processus supports. Une centaine de professionnel·les s'est engagée durant plusieurs mois pour contribuer à un plan d'actions ambitieux. Ce travail a été partagé à l'ensemble des équipes lors d'un séminaire le 25 juin : théâtre, vidéo, gazette, schémas... les présentations étaient aussi variées que les productions et conclusions des différents groupes :

GT # ACCUEIL

L'intention initiale était de repenser les pratiques d'accueil et d'information des parties prenantes, garantissant une équité de traitement sur l'ensemble du territoire. La démarche a débuté le 19 septembre 2023 et s'est terminée le 25 juin 2024 avec 17 volontaires en interne réfléchissant sur l'accueil, l'information et le repérage. Une phase de diagnostic a regroupé les parties prenantes en trois catégories :

- les publics jeunes,
- les partenaires économiques,
- et les partenaires institutionnels.

Cinq catégories de lieux d'accueil ont été identifiées, variant selon la présence d'un agent d'accueil et les modalités d'accueil (physique, téléphonique, etc.). Après cette phase, une définition partagée de l'accueil et de l'information a été élaborée, stipulant que toute professionnelle de We Ker doit accueillir, informer et orienter tout public vers les ressources appropriées. Une charte de l'accueil et de l'information a été retravaillée pour inclure tous les engagements mutuels. La visibilité et la lisibilité ont été améliorées via des outils de communication et de signalétique.

Enfin, des perspectives telles qu'un label pour les lieux d'accueil, un flyer territorialisé

et un kit d'information minimum ont été envisagées pour harmoniser les pratiques et conditions d'accueil.

GT # ACCOMPAGNEMENT

Entre sept 2023 et juin 2024, des professionnel·les de différents services internes se sont réunis sous l'impulsion du projet stratégique de la structure. Les intentions étaient : Identifier, consolider et formaliser le socle commun de l'accompagnement à We Ker à travers l'harmonisation des pratiques, le partage des valeurs, la cohésion et l'innovation. Les professionnel·les ont pu :

- Poser les fondamentaux,
- Témoigner, confronter et renforcer les pratiques,
- Rappeler les valeurs qui les animent,
- Capitaliser les méthodes et outils.

De cette démarche est née 2 livrables utilisés notamment lors de l'intégration de nouveaux et nouvelles conseiller·ères en insertion socio-professionnelle :

- Un guide de l'accompagnement qui a pour ambition d'être une boîte à outils pour toutes les professionnel·les ayant une mission d'accompagnement en lien avec notre Plan d'Amélioration Continue.

- Des fiches techniques synthétiques selon différentes thématiques (urgence sociale, logement, santé, mobilité, les formations, l'emploi, les SIAE...).

GT # ELABORER LA STRATÉGIE ENTREPRISE

L'intention de ce groupe était d'affirmer la place de We Ker, comme acteur incontournable de la relation entreprise sur le bassin d'emploi pour toutes les parties prenantes (acteurs économiques, salarié·es We Ker, partenaires institutionnels...) dans le cadre d'un projet global visant à lutter contre la sélectivité du marché du travail et encourager l'embauche des publics les plus précaires.

L'animation de ce groupe composé de plus d'une vingtaine de conseiller·ères de tous pôles confondus s'est articulé autour de 2 axes de travail à savoir :

→ Redéfinir la place de la GPEC-T dans le projet We Ker

Cet axe visait à clarifier le corpus théorique GPECT (recensement de l'ensemble des actions, des démarches et des dispositifs existants) et repréciser l'articulation avec l'Animation Territoriale.

→ Développer et accompagner une démarche RSE

L'objectif étant de faire évoluer les pratiques professionnelles des conseiller·ères (professionnaliser, sensibiliser à la RH inclusives).

Ces dernières animées sous format « agiles » visaient l'implication et la coopération de toutes et tous.

Dans le cadre de ce groupe de travail différents livrables visant l'essaimage des travaux et une plus grande appropriation des thématiques abordées par l'ensemble des salarié·es de la structure ont émergés, telles que :

- L'histoire de Léo,
- Une Map présentant la « relation entreprise » au sein de We Ker,
- Les incollables,
- Une convention de partenariat à destination des entreprises.

GT # INGÉNIERIE DE PROJET ET DE FINANCEMENT

Le Groupe de Travail Ingénierie de projet et financement a réuni, durant 10 mois, des professionnel·les issus de quatre métiers différents : chargé·es de projets, chargé·es de missions, conseiller·ères en insertion et responsables de secteur.

L'objectif principal de ce collectif était la formalisation et le déploiement d'une méthodologie de projet propre à We Ker, en s'appuyant sur une intention commune :

"Identifier et renforcer l'ingénierie du projet et de financement comme un levier d'innovation sociale pour répondre à des besoins repérés et définir le rôle et les missions des parties prenantes."

Pour atteindre cet objectif, les membres du Groupe de travail ont mobilisé diverses méthodes :

- Mise en place de questionnaires pour identifier les besoins et pratiques existantes,
- Partage de ressources et retours d'expériences,
- Construction de process spécifiques à l'ingénierie de projet,
- Réalisation d'un benchmark afin d'identifier les bonnes pratiques externes.

Ces travaux ont abouti à la création d'une boîte à outils regroupant plusieurs livrables, notamment un process de méthodologie de projet adaptable à l'ensemble de la structure.

Enfin, pour assurer la continuité des réflexions et actions initiées, un scénario d'évolution a été élaboré. Celui-ci a permis la mise en place d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des chargé·es de projet, afin de poursuivre et enrichir la démarche sur l'année 2025.

GT # SCHÉMA DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION / CARTOGRAPHIE DU SYSTÈME D'INFORMATION

Une analyse de l'existant a permis à ce groupe de travail d'établir une cartographie complète des outils numériques utilisés au sein de l'association. Ce travail approfondi a permis d'identifier l'ensemble des solutions employées et de mieux comprendre leur rôle et leur impact.

Sur cette base, un système d'homologation interne a été conçu afin d'évaluer ces outils selon plusieurs critères de confiance : sécurité des données, conformité réglementaire et efficacité opérationnelle. Seuls les outils répondant à ces exigences sont désormais désignés comme « approuvés » par l'association. Ce processus garantit leur alignement avec nos standards et nos valeurs, renforçant ainsi la fiabilité et la cohérence de notre environnement numérique.

GT # DÉMARCHE QUALITÉ

Démarche d'amélioration continue, labellisation, indicateurs, normes... un des 1^{ers} objectifs de ce groupe de travail a été de s'approprier tout ce nouveau langage pour We Ker et de lui donner du sens.

Composé de 6 personnes issues de différents métiers, ce groupe avait pour intention : la diffusion d'une culture de l'amélioration continue aux équipes et de contribuer à la préparation de la labellisation. Pour rentrer dans le vif du sujet, le groupe s'est approprié les critères de la labellisation en réalisant des auto-évaluations. Est venu ensuite le début de la diffusion en désignant des référents labellisation dans chacun des groupes pour permettre de travailler sur les différents attendus à plus grande échelle. Ce travail de communication s'est poursuivi par la création d'une gazette diffusée aux équipes lors du séminaire du 25/06 et aux membres du bureau et du conseil d'administration à l'occasion de temps d'échanges dédiés à la labellisation.

Les membres de groupe ont été présentes et ont pu témoigner du travail mené lors de l'audit blanc en septembre et de l'audit final de novembre.



**Repérer, Accueillir,
informer, orienter,
accompagner**

LE PREMIER CONTACT

À We Ker, l'accueil constitue une étape clé de la relation aux publics : c'est un moment d'écoute, de repérage et d'orientation qui pose les bases de la relation d'accompagnement. Il s'agit d'un acte professionnel à part entière, qui vise à instaurer un climat de confiance et à proposer une première réponse adaptée à la situation de chacun.

Dans le cadre de sa mission d'animation territoriale, We Ker déploie également cette fonction d'accueil auprès de tous les publics, notamment à l'occasion d'événements ou d'actions collectives. Physique, téléphonique ou numérique, l'accueil incarne les valeurs de We Ker : accessibilité, bienveillance, non-jugement et professionnalisme. Il contribue pleinement à faciliter l'accès aux droits, aux ressources, et aux interlocuteur·rices adapté·es.

Le public accueilli

Jeunes accompagné·es : **+1%**

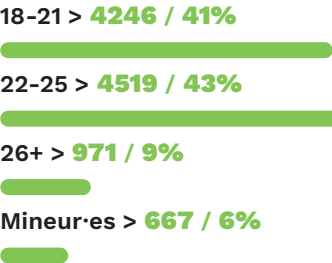
Primo-accueilli·es : **-2%**

L'activité de We Ker, tout comme celle au niveau régional a connu une continuité en cette année 2024 (Plus de 45 500 jeunes accompagné·es par les 17 Missions locales de Bretagne). **We Ker, avec ses 10 403 jeunes accompagné·es**, a représenté **23% de l'activité bretonne** et 70% de l'activité en Ille et Vilaine.

TYPOLOGIE DES JEUNES ACCOMPAGNÉ·ES



TRANCHE D'ÂGE > NB JEUNES / %



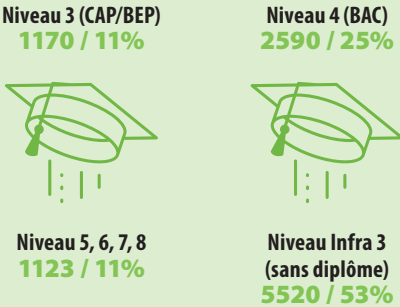
Age au 1 ^{er} accueil	Nb jeunes	%
18-21	2029	46%
22-25	1501	34%
26+	70	2%
Mineur·es	771	18%

La répartition par âge des premiers accueils a peu évolué en 2024 contrairement à 2023. La part des mineur·es vu·es en premiers accueils est resté stable (-1 point) et en dessous de la tendance régionale (24%).

LE NIVEAU DES JEUNES ACCOMPAGNÉ·ES

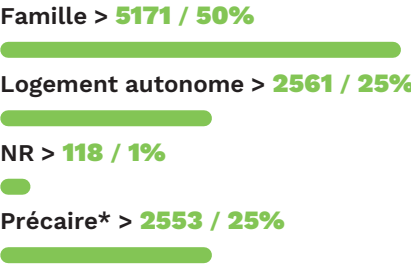
Plus d'un·e jeune sur deux accompagné·es n'a jamais validé de certification. Cela représente plus de 5500 jeunes. Cette part a pris 1 point par rapport à 2023 et suit la tendance régionale (52%).

Niveaux scolaires validés



6 % des jeunes accompagné·es ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur·se Handicapé·e. Ce chiffre ne reflète cependant pas l'ensemble des situations, car de nombreux·ses jeunes sont accompagné·es dans leurs démarches pour obtenir ce statut. Or, ces accompagnements ne sont pas encore identifiables dans notre système d'information.

L'HÉBERGEMENT



* FJT, autre foyer, CHRS, hébergement nomade, hébergé par ami·es, hôtel, sans hébergement, autre

ANNÉE DE PREMIER ACCUEIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉ·ES EN 2023

Année 1 ^{er} accueil	Nb jeunes	%
Avant 2021	2366	23%
2022	1274	12%
2023	2383	23%
2024	4371	42%



Accueillir et Allers vers pour engager un premier contact déterminant

Qu'il soit organisé ou spontané, ce premier contact est une opportunité décisive pour créer du lien, rassurer et accompagner chacun et chacune dans ses démarches.

Sur tous les lieux d'accueil (la Parcheminerie, Le 4bis, au Carré des Alliés, les lieux de permanence, les Espaces Sociaux Communs, l'exploratoire, etc.), le premier contact se fait soit avec un·e chargé·e d'accueil ou un·e professionnel·le de We Ker soit avec un·e de nos partenaires qui nous "héberge". Ce premier contact joue un rôle essentiel. En garantissant une écoute bienveillante et un cadre sécurisé, We Ker s'assure que chaque jeune soit entendu·e et accède aux services dont il a besoin. De l'orientation aux premières démarches administratives, l'accompagnement débute dès ces premiers instants, avec une attention particulière pour celles et ceux qui sont éloigné·es des institutions ou en situation de fragilité.

L'ACCUEIL À RENNES VILLE

Chaque jour, une équipe de six agent·es d'accueil assure un rôle essentiel au sein de We Ker. Présent·es sur les différents sites de Rennes - La Parcheminerie, le 4bis, le Carré des Alliés, ainsi que dans les espaces sociaux communs de Villejean et Maurepas - ils et elles sont les premiers points de contact des jeunes et des partenaires.

Leurs missions :

- **Accueillir et informer** : qu'il s'agisse d'un échange en face-à-face, par téléphone ou par mail, l'objectif est d'apporter une information claire et adaptée aux besoins de chacun·e.
- **Orienter** : les chargé·es d'accueil dirigent les jeunes vers les bon·es interlocuteur·rices en fonction de leur situation et de leurs attentes.
- **Faciliter l'accès aux services** : en gérant la prise de rendez-vous et en assurant un lien avec les conseiller·ères référent·es, ils garantissent un accompagnement fluide et efficace.
- **Conseiller dans les démarches du quotidien**, notamment en accompagnant les démarches numériques.

UNE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN POUR ALLER VERS LES JEUNES

Loin de se limiter à l'accueil en structure, We Ker développe une stratégie de proximité active dans les quartiers prioritaires de Rennes. Depuis 2015, deux professionnel·les de proximité sont identifié·es par les jeunes et les partenaires grâce à leur présence régulière sur le terrain.

Leurs missions :

- Créer du lien avec les jeunes les plus éloigné·es des institutions,
- Encourager l'accès aux droits,
- Soutenir l'inclusion numérique,

En 2024, cette démarche a permis :

- **420 jeunes** rencontré·es dans les quartiers et lors d'entretiens individuels,
- **30 % des jeunes repéré·es** ont engagé une démarche avec We Ker.

L'ACCUEIL DES JEUNES SUR RENNES MÉTROPOLE ET SES ANTENNES

En dehors de la ville de Rennes, l'accueil des jeunes est assuré par les CISP qui collaborent étroitement avec divers partenaires locaux (mairies, médiathèques, espaces jeunesse... PAE, SIAE, travailleuses et travailleurs sociaux de la CAF et du CDAS, CCAS, CLIC...).

Ces collaborations locales permettent :

- De mettre à disposition des espaces dédiés pour les permanences pour renforcer leur visibilité et leur accessibilité,
- **D'orienter les jeunes vers les dispositifs les plus adaptés, tout en ayant une connaissance fine des ressources et opportunités du territoire** : par exemple, les Points Accueil Emploi sont des relais de proximité pour les demandeur·euses d'emploi et constituent des partenaires privilégiés de We Ker.

LES ANTENNES : DES POINTS D'ANCRAGE STRUCTURÉS

En dehors de Rennes Métropole, We Ker a organisé son action autour de 3 antennes, couvrant chacune 2 ou 3 communautés de communes. Chaque antenne repose sur un point d'ancrage identifié, où se rassemblent fréquemment les équipes pluridisciplinaires dédiées au territoire.

L'organisation de l'accueil y est fondée sur une collaboration entre les partenaires et les professionnel·les de We Ker garantissant une prise en charge personnalisée grâce à la complémentarité des expertises. Dans le cadre de sa mission d'animation territoriale, We Ker déploie également cette fonction d'accueil auprès de tous les publics, bien au-delà des seul·es jeunes accompagné·es dans le cadre de la Mission Locale. Cette mission s'incarne notamment lors de temps événementiels (forums emploi, salons de l'orientation, événements de quartier, portes ouvertes...), d'actions collectives sur les territoires. Ces temps de présence dans l'espace public ou dans des lieux partagés permettent d'informer largement, de capter des besoins parfois peu exprimés, de créer un premier lien et, le cas échéant, de proposer une orientation vers les structures ou services les plus adaptés. Cette démarche d'aller vers renforce la visibilité de l'offre de We Ker et sa capacité à agir en lien étroit avec un réseau de partenaires mobilisé·es sur l'information, l'orientation et l'insertion.



L'Exploratoire s'impose comme un incontournable de l'orientation

Que ce soit pour une première orientation, une reconversion ou une recherche d'informations métiers, **l'Exploratoire est un acteur clé sur le bassin d'emploi de Rennes**. En 2024, son action s'est renforcée pour s'adapter aux évolutions du marché du travail et aux besoins des publics, avec toujours la même ambition : offrir un espace d'échanges, de découvertes et d'opportunités.

L'ÉQUIPE DE L'EXPLORATOIRE : UN ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

L'Exploratoire repose sur une équipe dédiée, composée de :

- 3 conseillères en information métiers
- Une conseillère en contrat d'apprentissage
- Une volontaire en service civique

À cela s'ajoute la contribution d'une trentaine de partenaires qui animent régulièrement des ateliers et des permanences.

LES MISSIONS DE L'EXPLORATOIRE : ACCOMPAGNER, INFORMER, ORIENTER

Les actions visibles : au plus proche du public

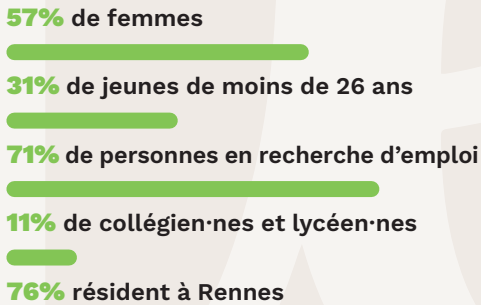
- **Accueil et conseil individuel** : Un accompagnement ouvert à toutes et tous, des jeunes en quête d'orientation aux adultes en reconversion.
- **Animation d'ateliers** : En 2024, l'Exploratoire a proposé 242 ateliers, dont 25% animés en interne.
- **Programmation semestrielle** : Adaptée en fonction des besoins identifiés auprès du public
- **Présence sur le territoire** : L'Exploratoire ne se limite pas à Rennes et intervient régulièrement dans tout le bassin d'emploi rennais (une trentaine de déplacements en 2024).
- **Accompagnement de groupes** : Formation professionnelle, Contrat Emploi Jeune (CEJ), scolaires, Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)... En 2024, 130 collectifs ont été accueillis pour des présentations et ateliers dédiés.



Les actions en coulisses : un travail d'ingénierie

- **Veille et développement pédagogique**
- **Gestion des inscriptions et logistique des événements**
- **Travail en transversalité avec les équipes GPECT** (métiers en tension, métiers d'avenir, numérique), **entrepreneuriat** (expertise et ateliers), parrainage (réussir ses candidatures) **et CEJ**.

LA TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI EN 2024



UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

L'Exploratoire ne se limite pas à un centre d'information :

il est perçu par le public comme un espace d'entraide et de connexion. Cette dimension sociale est particulièrement appréciée par les bénéficiaires et les intervenantes.

ACTIONS MARQUANTES DE 2024

Un renforcement de l'offre pour les collégien·nes

À la demande de la Région, l'Exploratoire a développé de nouveaux outils d'accompagnement destinés aux collégien·nes, afin de mieux les guider dans leurs premiers choix d'orientation.

Un programme inédit pour la reconversion professionnelle

Face à une demande croissante, un cycle d'ateliers intitulé «*3 jours pour initier ma reconversion*» a vu le jour. En trois jours, les participant·es explorent leurs compétences, valeurs et aspirations professionnelles pour identifier des pistes de métiers adaptées.



Claire,
intervenante bénévole

« Cela m'apporte de belles rencontres dans un lieu très accueillant. Cela me permet aussi de rendre tout ce que j'ai reçu de l'Exploratoire quand j'étais moi-même en reconversion »



Christelle,
intervenante bénévole

« Les valeurs d'entraide et de partage font partie de ce que je souhaite transmettre. L'Exploratoire est un lieu ressource et de partage. »



Magali,
intervenante bénévole depuis 10 ans

« Cette journée que je consacre est un vrai bain de jouvence ! Elle me permet de rencontrer des personnes très différentes et de rester en phase avec les problématiques du marché de l'emploi. »



Magali,
participante à divers ateliers

« L'Exploratoire m'a offert bien plus qu'un cadre d'orientation : il m'a permis de sortir de l'isolement, de rencontrer des personnes partageant des questionnements similaires et d'échanger dans un esprit d'entraide et de bienveillance. J'en repars toujours avec de nouvelles idées et une énergie renouvelée. »

2 ACCOMPAGNER

Au sein de We Ker, les conseiller·ères en insertion sociale et professionnelle accompagnent les jeunes de manière globale et personnalisée en visant leur autonomie et l'accès à une situation professionnelle stable. Ancré·es sur leur territoire d'intervention, ils et elles construisent une relation de confiance et mobilisent les dispositifs et partenaires adaptés pour répondre aux besoins des jeunes tout au long de leurs parcours : santé, mobilité, logement, aides financières, accès aux droits...

Qu'ils-elles interviennent en quartier, en périphérie de la ville, ou en milieu rural, qu'ils-elles soient généralistes ou spécialisés pour un public ou sur un dispositif, ces professionnel·les engagé·es s'adaptent aux réalités de chaque jeune, et contribuent, par des actions individuelles et collectives, à leur insertion durable.

Le métier de conseiller·ère en insertion socio-professionnelle (CISP) : un accompagnement sur mesure pour chaque jeune

Les conseiller·ères assurent un premier accueil auprès des jeunes non-inscrites, basé sur l'écoute et la co-construction. Ils et elles recueillent le parcours du ou de la jeune, établissent un diagnostic partagé de sa situation, et définissent ensemble des objectifs réalistes, en lien avec ses besoins et ses aspirations. L'accompagnement se poursuit au fil d'entretiens réguliers, qui permettent de suivre l'évolution du parcours, d'ajuster les objectifs et de mobiliser les ressources internes (emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...) ou les partenaires spécialisé·es.

La durée de l'accompagnement varie de quelques semaines à plusieurs années, selon la complexité des situations. En parallèle, les conseiller·ères assurent un volet administratif essentiel :

orientations, production d'attestations, intermédiation, reporting et veille active sur l'ensemble des domaines de l'insertion sociale et professionnelle.

Si leurs missions sont identiques, l'environnement dans lequel les conseiller·ères travaillent diffère. Par ailleurs, certain·es CISP interviennent pour des dispositifs particuliers et d'autres accompagnent des publics spécifiques.

Certain·es professionnel·les ne mettent pas en œuvre l'accompagnement global comme les CISP mais apportent des ressources pour soutenir ces accompagnements et gérer des situations particulièrement complexes.

DES CISP ANCRÉ·ES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Un accompagnement de proximité dans les quartiers rennais

Les professionnel·les de We Ker accompagnent les jeunes rennais·es sur six quartiers afin d'être au plus près des besoins du public et de veiller à des collaborations resserrées avec les structures locales telles que le Le Centre départemental d'action sociale (Cdas), le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), les structures jeunesse...

Ils.elles couvrent à la fois le centre-ville et les 5 quartiers prioritaires de la ville : Blosne, Villejean, Champs Manceaux, Maurepas, et Cleunay. Des actions spécifiques sont d'ailleurs financées dans le cadre de la Politique de la Ville.

L'accompagnement dans les quartiers, c'est :

- Une densité de jeune forte avec une file active importante,
- 5 nouveaux·velles jeunes rencontré·es toutes les semaines par les CISP conseiller·ères,
- Des partenariats nombreux souvent concentrés facilitant la coordination,
- Un public cible très hétérogène,
- Un accès facilité aux transports en commun mais parfois des freins financiers ou une méconnaissance de leur utilisation.

Des CISP mobiles dans les communes de Rennes Métropole

Les CISP intervenant dans les communes de Rennes Métropole adoptent des modes d'organisation variés, selon les spécificités de chaque territoire.

Si certain·es disposent d'un lieu d'accueil unique, ils-elles restent minoritaires. En réalité, la plupart d'entre eux-elles structurent leur semaine autour de multiples lieux de permanence. Leur mobilité et leur capacité d'adaptation sont donc essentielles pour garantir un accompagnement efficace et personnalisé.

Ces professionnel·les jouent un rôle clé dans le lien de proximité avec les partenaires locaux. Leur mission exige une excellente maîtrise des environnements, des interlocuteur·rices et des ressources disponibles sur leur territoire. Les CISP participent également à l'animation du territoire à travers :

- **La co-construction de parcours d'insertion adaptés,**
- **La participation à des dispositifs locaux** pour l'emploi et la formation,
- **La mise en place et la participation à des événements clés** (forums de l'emploi, job datings, forums lycéen·nes, Rallye entreprises, 100 Chances 100 Emplois...).

En tant que relais et facilitateur·trices, ils et elles contribuent à la création de synergies entre les jeunes et les partenaires, renforçant ainsi l'efficacité des parcours d'insertion.

Un ancrage local fort hors Rennes Métropole

Les CISP intervenant hors Rennes Métropole jouent un rôle clé en assurant un suivi individualisé et en travaillant en lien étroit avec les acteur·rices locaux·ales ce qui permet également de renforcer l'accès aux opportunités locales (offres d'emploi, stages, aides financières). En lien avec les élu·es et partenaires locaux, les conseiller·ères développent des actions collectives adaptées aux besoins repérés et contribuent activement au développement d'initiatives locales en faveur de la jeunesse.

2024 : une dynamique territoriale renforcée

Les CISP ont notamment contribué à des actions innovantes comme les Cafés de l'emploi, organisés en partenariat avec France Travail, les Maisons France Service et d'autres acteur·rices locaux. Ces rencontres ont permis à de nombreux jeunes de découvrir des métiers, rencontrer des recruteurs et d'élargir leur réseau professionnel.



Vanessa, 23 ans, témoigne

« Cela me donne une motivation pour agir, me lever le matin pour avancer. Ne pas arriver les mains vides et me donner à fond, parce que vous me donnez du temps. Ça m'aide sur plein de sujets de la vie qui me préoccupent. Je me sens moins seule. »



JULIEN, UN APPUI INDISPENSABLE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Deux jours par semaine, **Julien intervient au Point Accueil Emploi de Chantepie, où il partage un bureau avec les partenaires du territoire.** Dès son arrivée, il installe son matériel, prend connaissance des messages reçus et fait le point avec les équipes du PAE, du CCAS et du Conseil départemental. Huit années de présence qui lui permettent de naviguer avec aisance dans un écosystème local riche et dynamique.

Tout au long de la journée, les sollicitations s'enchaînent : accueils de premier niveau, entretiens de suivi, informations sur l'emploi ou la formation, accompagnement dans les démarches de logement, montage de dossiers CEJ, demandes d'aides financières... Julien adapte ses réponses à chaque situation, avec un objectif constant : proposer un accompagnement réactif, clair et pertinent.

Sa proximité avec les partenaires est un véritable atout. Besoin d'un CV ? Il oriente vers la conseillère du PAE.

Une urgence logement ? Il fait le lien avec les équipes du CCAS.

En parallèle, il guide les jeunes vers les outils disponibles sur place, comme les ordinateurs en libre accès, pour favoriser l'autonomie dans leurs démarches.

Les échanges informels avec les partenaires sont également précieux. Ils permettent de croiser les regards, d'anticiper certaines situations, et d'aligner les actions pour mieux répondre aux besoins des publics.

La journée se termine par un temps dédié à la saisie des informations, aux appels et au suivi administratif - une étape indispensable pour garantir un accompagnement de qualité et assurer le lien entre les différentes interventions.



L'accompagnement dans des dispositifs spécifiques

LES DISPOSITIFS :

- **Nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif dans l'année, quelle que soit l'année d'entrée.**

Échelon	Dispositif	Nombre de bénéficiaires en 2024	Évolution annuelle
Dispositifs nationaux	Contrat d'Engagement Jeune	2855	11%
	PACEA	1423	-60%
	PARRAINAGE	169	4%
	PPAE (co-traitance France Travail)	867	25%
Dispositifs régionaux ou départementaux	Accompagnement des Allocataires RSA	1902	3%
	Melting Breizh	41	-49%
	Start'App 35	93	-11%
Dispositifs We Ker	100 Chances - 100 Emplois*	45	-45%
	FSE Emploi* (accompagnement renforcé vers l'emploi)	557	-4%
	Club des Jeunes diplômés	129	-25%
	CAP Jeune*	135	-8%
	Groupement de créateurs	97	11%
	Dedans/Dehors*	266	31%
	Lutte contre l'illettrisme*	64	-27%
	Accompagnement renforcé sur l'accès aux droits et le logement*	105	
	Accompagnement renforcé ARSA*	70	
	Plateforme mobilité (accompagnement au permis, à la mobilité et conduite supervisée)*	1500	25%
	Accompagnement des jeunes bénéficiaires du PLIE	129	14%
	Sortir de la rue	417	8%
	Accompagnement renforcé des bénéficiaires de la protection internationale	345	36%
	Accompagnement renforcé sur la santé*	150	
	Cités Lab	148	64%

* Actions cofinancées par le Fond social Européen (FSE+)
Un même jeune peut bénéficier de plusieurs dispositifs simultanément.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

Une équipe mobilisée pour un accompagnement renforcé

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose un accompagnement intensif et personnalisé aux jeunes de 16 à 25 ans, avec pour objectif de les aider à construire un projet professionnel et à accéder durablement à l'emploi ou à la formation. Grâce à un parcours structuré, combinant entretiens individuels, ateliers et actions collectives, les jeunes acquièrent des compétences, développent leur autonomie et renforcent leur employabilité.

La spécificité pour les conseiller·ères consiste à élaborer, avec chaque jeune, un plan d'actions sur une période de six mois. Ce plan précise les objectifs fixés par le ou la jeune ainsi que les moyens nécessaires pour les atteindre. Chaque rencontre permet de faire le point sur les actions engagées, leurs effets et les ajustements à envisager.

Le dispositif nécessite une gestion administrative menée avec rigueur par une équipe de 5 personnes. Il convient de s'assurer de l'éligibilité des jeunes, d'évaluer le montant des allocations auxquels ils et elles peuvent prétendre, répertorier l'ensemble des pièces attendues, suivre les demandes de sanctions et de prolongations etc.

Des actions variées pour favoriser l'engagement des jeunes

L'accompagnement CEJ repose sur une large offre d'ateliers et de projets collectifs visant à renforcer l'autonomie des jeunes et leur insertion sociale et professionnelle.

Ateliers thématiques

Santé, budget, logement, confiance en soi, emploi, citoyenneté, numérique... En 2024, 146 actions ont été menées, totalisant 728 participations. Ces ateliers offrent aux jeunes des outils concrets pour mieux appréhender leur parcours et lever les freins à leur insertion.

Projets loisirs et culturels

Le bien-être et l'épanouissement des jeunes sont également au cœur du dispositif. Des activités sportives et culturelles leur permettent de créer du lien social et de développer des compétences transversales.

- **Activités sportives : 58 séances proposées** (basket, escalade, kayak...) avec la participation de 108 jeunes,
- **Parcours culturels : 24 jeunes impliqués sur trois projets emblématiques** (Opéra, Transmusicales et Vox Milo) favorisant l'ouverture à de nouveaux horizons et l'expression personnelle.

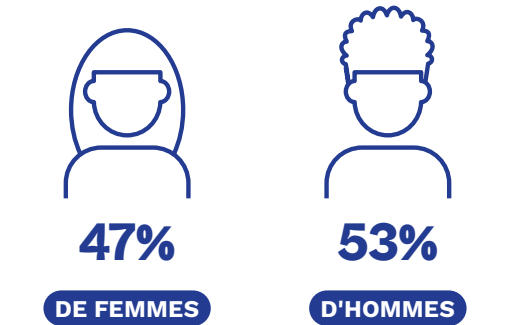
Un espace de convivialité

Depuis 2024, une permanence hebdomadaire, baptisée "Les Ateliers de rien", offre aux jeunes un espace de rencontres et d'échanges informels. Ce moment de partage favorise les interactions entre pairs, élément clé pour renforcer leur confiance et leur engagement dans leur parcours.

Un impact mesurable

En 2024, 1 658 nouveaux·elles jeunes ont intégré le CEJ, dépassant l'objectif initial de 1 648. Au total, 2 855 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement sur l'année.

Typologie des publics



343 jeunes résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville

→ Âge :

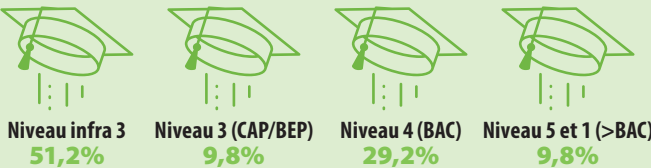
Mineur·es > 7,4%

18-21 > 57,9%

22-25 > 37,7%

26+ > 0,2%

→ Niveau de formation :



→ Situations professionnelles pendant le parcours

	2024	2023
Pmsmp	318	320
Volontariat (sc, bénévolat)	42	47
Formation amont qualif	477	470
Formation qualifiante	128	118
Emploi court	783	724
Emploi durable	365	431
Alternance	109	109
Total de situations	2222	2216

Résultats

→ Heures de démarches

Pour les jeunes entré·es en 2024, la durée moyenne des démarches hebdomadaires est de 15,22h. Elle était de 15,42h en 2023.

→ Durée moyenne des parcours,

- Parcours de moins de 6 mois : 52%
- Parcours de 6 à 12 mois : 38%
- Parcours supérieur à 12 mois : 9%

→ Motifs de sorties

	2024	2023
Fin de la durée du parcours	1032	632
Accès à l'autonomie	527	387
Abandon	82	121
Déménagement	105	106
Limite d'âge	18	16
Non-respect des engagements	10	30
Rupture d'un commun accord	68	29
Total	1832	1321

PORTRAIT DE PIERRE - UN PARCOURS CINÉMATOGRAPHIQUE ACCOMPAGNÉ PAR LE CEJ

En 2024, Pierre traverse une période charnière : il vient de démissionner d'un emploi alimentaire, sans perspective immédiate, mais avec une envie forte de se consacrer à ses projets artistiques. Trop jeune pour bénéficier du RSA, il cherche un appui pour prendre un nouveau départ.

Autonome et déjà bien au clair sur ses aspirations, Pierre trouve en son conseiller, un allié pour transformer l'intuition en trajectoire. Très vite, une opportunité s'ouvre : participer à Vox Milo, le festival national des Missions Locales. Il y réalise un court-métrage, primé pour sa réalisation, qui lui ouvre les portes... du festival de Cannes. « *Honnêtement, je n'avais pas pensé pouvoir aller à Cannes grâce à We Ker !* », sourit-il aujourd'hui.

Le Contrat d'Engagement Jeune lui offre ce que tout projet artistique exige : du temps. Du temps pour écrire, construire un réseau, rencontrer les bonnes personnes. Une année précieuse qui lui permet de consolider son ancrage dans le milieu du cinéma.

En 2025, fort de cette expérience, Pierre propose à We Ker de lancer un accompagnement à la création de court-métrage dans le cadre de Vox Milo. Pendant trois mois, il a animé un atelier avec un groupe de jeunes, qui aboutit à la réalisation d'un film de fiction et d'un documentaire, tous

deux projetés en mars au cinéma l'Arvor. Un moment fort : « *Certaines familles nous ont dit que les films les avaient aidés à mieux comprendre leurs enfants. C'est un projet dont je suis particulièrement fier.* »

Aujourd'hui, Pierre poursuit sur sa lancée. Il intervient dans des collèges, notamment auprès de classes de Segpa, convaincu que « *le cinéma se doit de rester accessible, de ne pas être un luxe* ». Côté création, il prépare activement un long-métrage documentaire et un court-métrage de fiction, après avoir bénéficié d'une résidence d'écriture en ce début 2025. Les discussions avec des sociétés de production sont en cours — et l'avenir s'annonce prometteur.

Ce qu'il retient de son accompagnement chez We Ker ? « *L'investissement des conseiller·ères avec qui j'ai été en contact.* » Un soutien discret mais déterminant, qui aura permis à son projet de prendre corps... et de s'écrire sur grand écran.



PORTRAIT D'HASSAN HABIB UN PARCOURS DE TÉNACITÉ ET D'ESPOIR

Quand Hassan pousse pour la première fois la porte de We Ker, il est seul, sans ressource, sans logement stable et ne maîtrise pas encore bien le français. Logé tantôt dans un centre d'hébergement d'urgence, tantôt dans une tente au parc des Gayeulles, il fait alors la rencontre d'une conseillère du centre-ville, qui lui propose d'entrer dans le dispositif CEJ (Contrat d'Engagement Jeune).

Très vite, un premier pas décisif : son conseiller l'oriente vers le Bureau du Cœur, une association d'hébergement solidaire. Grâce à ce partenariat, Hassan est accueilli dans les locaux de l'entreprise 6ENERGY GROUP, à Vern-sur-Seiche. Ce qui devait durer trois mois se prolonge le temps de trouver une solution durable. Avec l'appui de We Ker, les démarches administratives s'enchaînent : carte vitale, titre de séjour, acte de naissance, carte de transport, appels à la préfecture... Le quotidien se stabilise. Côté emploi, Hassan intègre une Prépa Avenir FLE au CLPS, puis trouve un contrat de six mois au Relais, à Acigné. Cette expérience professionnelle lui ouvre les portes d'un logement en Résidence Habitat Jeunes, début avril.

Mais son accompagnement ne se résume pas à l'accès à un toit ou à un emploi. Grâce à la carte Sortir et à l'équipe mobilité, Hassan découvre aussi le Stade Rennais, la salle de sport, le cinéma, la piscine ou encore Saint-Malo. Des moments de respiration essentiels dans un parcours

dense et exigeant.

Aujourd'hui, Hassan se projette avec confiance. Il a été accepté pour une formation d'installateur de réseau de communication à l'AFPA, qui débutera en octobre. Il révise aussi le code de la route et attend les résultats de son dernier examen de français.

« *Il faut être patient, avancer étape par étape, tout ne peut pas arriver en même temps. Je suis content de l'accompagnement du CEJ. Ils m'ont aidé rapidement, pour les papiers et pour tout en général. Ils sont à l'écoute de mes demandes.* »

Le regard du conseiller

« *Hassan a su être patient et a pris les bonnes décisions aux bons moments. Il est resté en action tout au long de son CEJ, même dans les périodes les plus difficiles.* »

Avec We Ker, Hassan a bénéficié de plusieurs dispositifs adaptés à son parcours : Sortir de la rue, équipe mobilité,



CEJ, We Ker Emploi, et même l'équipe création d'activité. Son accompagnement s'est également construit en lien avec de nombreux partenaires : le Bureau du Cœur, le CLPS, le Relais, le MRAP, sans oublier les échanges réguliers avec la préfecture, l'OFII et l'OFPPA.

« *La force de proposition de We Ker et de son réseau de partenaires a permis à Hassan d'atteindre ses objectifs. Mais c'est bien lui qui a su rester centré sur ses priorités, exprimer ses attentes et faire preuve d'une motivation sans faille.* »

« *Il est resté motivé et positif, même dans les périodes sans logement. C'est un exemple pour nous tous, jeunes et moins jeunes. Merci Hassan, et félicitations pour ton parcours CEJ !* »

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL D'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Deux Référentes de Parcours travaillent à temps plein sur l'accompagnement des jeunes en parcours PLIE au sein de We Ker.

Un suivi individualisé et renforcé

Les Référentes de Parcours PLIE facilitent la mise en relation des jeunes avec des employeur-euses, des organismes de formation et des structures d'insertion par l'Activité Economique. Cet accompagnement ne s'arrête pas à l'entrée en emploi ou en formation : un suivi est assuré pendant six mois après l'embauche ou le début du parcours qualifiant afin de sécuriser l'intégration et maximiser les chances de réussite.

Chiffres clés :

- **129** jeunes accompagné-es
- **10%** femmes et **60%** hommes
- **45%** entre 18 et 21 ans
- **43%** entre 22 et 25 ans
- **12%** ont plus de 25 ans

Les jeunes accompagné-es dans le cadre du PLIE ont un niveau de qualification relativement faible puisqu'ils-elles sont 95 à avoir un niveau I, II ou III (soit 74%), 31 jeunes ont un niveau IV (soit 24%) et seulement 3 jeunes ont un niveau V ou VI (soit 2%).

Notons par ailleurs que 7 jeunes sont en situation de handicap et 17% des jeunes en parcours sont issu-es d'un quartier prioritaire.

Les Référentes de Parcours PLIE enregistrent 39 sorties dont 7 en sorties positives, à savoir 4 en CDI ou CDD de plus de 6 mois et 3 ont validé une formation qualifiante.

Une approche fondée sur la Médiation Active à l'Emploi

Le travail des Référentes repose sur une démarche de Médiation Active à l'Emploi (MAE), qui vise à renforcer l'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences des jeunes.

Comme en témoigne Eve COURBIS :

« Arrivée en juillet 2024 sur le PLIE, j'ai pu mesurer l'efficacité du dispositif reposant notamment sur la proposition de mise en relation avec l'entreprise des participantes dès leur premier mois d'accompagnement. La Médiation Active à l'Emploi prend alors tout son sens et sert nos participant-es. Je reste convaincue du bien-fondé de cette démarche et me fais volontiers l'ambassadrice du 'vers et dans l'emploi durable'. »

Un travail en réseau

En parallèle de l'accompagnement individualisé, les Référentes de Parcours PLIE participent à l'animation d'un réseau de partenaires variés (entreprises, organismes de formation, CFA, structures d'insertion, etc.). Elles prennent part à des actions collectives, à des groupes

de travail et aux instances de coordination animées par l'équipe PLIE du SEIF (Service Emploi Insertion Formation de Rennes Métropole).

Un exemple marquant en 2024 a été le rallye entreprise organisé en juin, en collaboration avec l'ensemble des référentes PLIE (We Ker, CCAS, PAE et équipe d'animation PLIE du SEIF de Rennes Métropole). Cet événement a permis à 13 entreprises du bassin rennais d'ouvrir leurs portes aux jeunes accompagné-es. L'objectif était de favoriser l'interconnaissance, de mieux comprendre les métiers et les attentes des entreprises.



Elisa COCHENNEC,
impliquée dans l'organisation
de cet événement, témoigne :



« Ce type d'évènement contribue au retour à l'emploi des jeunes les plus éloigné-es en facilitant l'accès à l'entreprise et en favorisant l'échange. »

L'ENTREPRENEURIAT : CRÉER SON ACTIVITÉ, SE CRÉER UN AVENIR

L'entrepreneuriat est une voie d'accès à l'autonomie et à l'emploi, notamment pour les jeunes et les habitantes des quartiers prioritaires. Au-delà du soutien méthodologique, il renforce la confiance en soi, l'initiative et ouvre des opportunités économiques durables.

L'équipe création d'activité, composée de deux conseiller-ères, accompagne les porteur-euses de projet avec des entretiens individuels, des ateliers collectifs et l'organisation d'événements autour de l'entrepreneuriat. Ils et elles assurent aussi le lien avec un large réseau de partenaires pour offrir un accompagnement sur mesure.

Des dispositifs dédiés

→ **Groupement de créateurs :** Sensibilisation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, tous parcours confondus, pour structurer le projet de création. La phase d'émergence permet de définir, structurer et valider l'idée en 4 étapes. Les finalités de l'accompagnement permettent le développement des compétences tout en favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes porteur-ses de projet vers l'autonomie.

→ **CitésLab :** Appui aux habitantes des quartiers prioritaires de la ville (QPV) dans la structuration de leur projet entrepreneurial. Selon leurs besoins, ils et elles sont orienté-es vers des réseaux d'accompagnement ou de financement. Présent au quotidien sur le terrain, le conseiller CitésLab détecte, sensibilise et soutient les porteur-ses de projet.

En 2024, ces dispositifs ont permis d'accompagner plus de 200 porteur-ses de projet.

Un temps fort en 2024

Gala de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat

Pour sa deuxième édition, cet événement a mis en lumière le parallèle entre les valeurs des arts martiaux et celles du monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat.



Lara Coralie, 22 ans
accompagnée par We Ker depuis
octobre 2023, témoigne



« Grâce à leur expérience, cet accompagnement m'a apporté un regard éclairé sur la création d'entreprise, un recul qui me manquait en tant que jeune porteuse de projet. Au-delà des connaissances que j'ai acquises grâce à Hamon, mon conseiller, j'ai aussi pu bénéficier d'un réseau élargi. Cela a apporté une vraie valeur ajoutée à mon projet. Son accompagnement ne se limite pas à l'aspect professionnel : il prend aussi en compte mes besoins personnels et cherche les meilleures solutions pour équilibrer les deux. »

Grâce à lui, j'ai gagné énormément en confiance, tant sur mon projet que sur moi-même. Il m'a montré que derrière chaque problème, il existe une solution. Je suis plus que reconnaissante d'avoir pu bénéficier de cet accompagnement. »

Les accompagnements spécifiques

ACCOMPAGNER LES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

Les jeunes nouvellement arrivés en France peuvent bénéficier du dispositif BPI, qui permet un accompagnement pour surmonter les obstacles liés à leur insertion socio-professionnelle.

En 2024, trois conseillères dédiées ont accompagné 345 jeunes en parcours renforcé.

Un accompagnement global pour une insertion durable

Les conseillères en insertion facilitent l'accès aux droits et mobilisent un réseau de partenaires (asile, emploi, logement, santé...). Elles accompagnent les jeunes dans la levée des freins majeurs : barrière de la langue, manque de ressources, hébergement précaire, problèmes de santé et isolement social.

Pour favoriser leur intégration, des ateliers emploi et Français Langue Étrangère les aident à mieux comprendre le monde du travail tout en progressant en français. Des activités sportives et culturelles renforcent le lien social et ouvrent de nouvelles perspectives. L'accès rapide à l'emploi restant une priorité, les jeunes ont également été accompagnés sur plusieurs événements facilitant leur rencontre avec des entreprises engagées : 100 Chances 100 Emplois, Recruter Autrement, Ça va matcher, Job Dating du Bâtiment, Fest'n'Mouv, Gala de l'Emploi...



Erell, Conseillère en insertion

« Notre rôle est d'accompagner chacun-e dans sa globalité pour permettre à chaque jeune d'accéder à l'autonomie. Cela passe aussi par des solutions parfois inattendues pour créer de la curiosité et de l'envie, mettre en lien avec la bonne personne au bon moment. »

Un parcours adapté aux besoins des jeunes

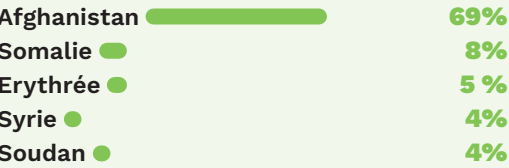
En 2024, un CEJ spécifique a été consolidé pour les jeunes BPI allophones, combinant :

- Apprentissage du français, en lien avec l'OFII et le CLPS,
- Construction du projet professionnel et accès à l'emploi,
- Accompagnement administratif et accès aux droits,
- Activités culturelles et sportives pour favoriser le bien-être et l'insertion sociale.

Profil des bénéficiaires en 2024

14 % Femmes - 86% Hommes

ORIGINAIRES DE :



HÉBERGEMENT :

- 48% sont hébergés de manière instable chez des connaissances,
- 13% sans aucun hébergement
- 32% sont hébergés en foyer
- Seul 7% ont un logement autonome

ACCOMPAGNEMENT VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI

- Entrées en emploi : 67 (dont 7 entrées en alternance),
- Entrées en formation : 144, dont la majorité en formation linguistique (130) + 14 entrées en formation qualifiante hors alternance.

Nouveautés et perspectives 2025

En 2024, We Ker a collaboré avec AGIR, le guichet unique national dédié aux BPI. Expert de l'insertion des jeunes, We Ker poursuit donc son engagement auprès des BPI de moins de 26 ans. Cependant, l'avenir est incertain. Avec une équipe dédiée passant de trois à une conseillère fin 2024, l'accompagnement devra être réorganisé début 2025 pour maintenir l'accueil et le lien avec les partenaires, malgré la baisse des moyens.

ACCOMPAGNER LES JEUNES SOUS MAINS DE JUSTICE

Les CISP et chargée de projet dédiées au dispositif « Dedans-Dehors » accompagnent les jeunes placés sous-main de justice vers une insertion professionnelle durable. Ce dispositif est porté conjointement par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), We Ker, et depuis mi-2024, par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Leur objectif est de favoriser la désistance et prévenir la récidive en facilitant l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes concernées.

Les conseillères accompagnent chaque jeune en établissant un diagnostic individualisé de sa situation afin de co-construire un plan d'actions socio-professionnel adapté, avec pour objectif de prévenir la récidive. Elles assurent également des permanences en établissement pénitentiaire (Rennes-Vezin, Rennes, Saint-Malo), ainsi qu'au Service Territorialisé Educatif en Milieu Ouvert et à l'Unité Educative d'Activités de Jour, pour lever les freins à l'insertion.

L'anticipation est essentielle pour préparer l'avenir. Dès l'incarcération, au Centre Pénitentiaire de Rennes-Vezin, des informations collectives sont proposées aux jeunes afin de leur faire découvrir les dispositifs d'accompagnement existants et les aider à se projeter dans un projet de sortie. Cela offre ainsi la possibilité aux condamnées de se saisir au plus tôt de l'accompagnement proposé et de se positionner comme auteur de leur projet de sortie.

Les jeunes peuvent intégrer le programme 100 Chances 100 Emplois, où une préparation d'une semaine intensive les prépare à rencontrer des employeurs engagés et à envisager une insertion professionnelle durable.

Des modules collectifs sont aussi mis en place, Inser'Action notamment, qui permet de valider des heures de Travail d'Intérêt Général tout en travaillant sur leur projet professionnel et en développant leurs compétences sociales.

Enfin, les entreprises sont sensibilisées aux enjeux d'insertion par le biais de RH Inclusives, avec des visites organisées en établissements pénitentiaires et la mise en lumière des formations accessibles aux détenus.

Profil des bénéficiaires en 2024

266 jeunes accompagnés, dont 7 femmes

RÉPARTITION PAR ÂGE À L'ENTRÉE :

- 18-21 ans : 103 (38,7%)
- 22-25 ans : 129 (48,5%)
- Mineurs : 34 (12,8%)

NIVEAU DE QUALIFICATION :

- 82,3% sans diplôme (219 jeunes)
- 10,2% niveau 3 (CAP/BEP)
- 6,8% niveau 4 (Bac)
- 0,8% niveau supérieur au Bac

IMPACT ET RÉSULTATS

- 63 situations d'emploi : contrats (CDD, CDI, insertion, intérim), stages en alternance,
- 25 entrées en formation : formations qualifiantes, remises à niveau, actions de (re)mobilisation,
- 5 périodes de mise en situation professionnelle,
- 1 service civique.

Au total 1303 entretiens individuels réalisés aboutissant à 6783 propositions d'accompagnement sur des thématiques variées (emploi, formation, logement, citoyenneté, santé...).

Évolutions en 2024

2024 est la troisième année d'existence du dispositif. Elle a été marquée par le :

- Déploiement de l'accompagnement auprès des jeunes suivies par la PJJ via des permanences au STEMO et à l'UEAJ,
- Renforcement de l'équipe à Rennes avec l'arrivée d'une troisième CISP,
- Maintien des permanences à la Maison d'Arrêt de Saint-Malo malgré la fin du partenariat avec la Mission Locale Pays de St-Malo.

→ Défis et points de vigilance

Plus d'un jeune sortant de détention sur 5 n'a pas de solution d'hébergement. Cette précarité constitue un facteur de risque pour la récidive et fragilise les efforts d'insertion. Une réflexion collective sur l'accès au logement des personnes sous-main de justice est essentielle.

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN PRÉCARITÉ DE LOGEMENT

Le dispositif "Sortir de la rue", accompagne les jeunes de 18 à 30 ans en errance, de la rue jusqu'à une solution de logement stable et pérenne.

Cette mission apporte des réponses concrètes aux jeunes les plus en difficulté, en leur offrant un cadre sécurisant pour se reconstruire et avancer vers l'autonomie.

Aller vers, créer du lien, accompagner pas à pas

Depuis plusieurs années, le dispositif Sortir de la Rue s'appuie sur une approche globale, construite autour d'un accompagnement progressif et sans condition d'engagement. L'équipe intervient au plus près des jeunes en situation de rue, en allant à leur rencontre dans les lieux où ils et elles se sentent en confiance. Ce travail de terrain permet de créer un lien, souvent fragile au départ, et d'ouvrir progressivement l'accès aux dispositifs existants.

L'accompagnement proposé répond aux besoins immédiats – aide alimentaire, hébergement d'urgence, accès aux soins – mais va également plus loin, en facilitant les démarches administratives, l'accès aux droits et aux soins spécialisés, ainsi qu'une mise en mouvement vers le logement ou l'emploi. Des solutions adaptées aux réalités de la rue, comme les emplois à bas seuil ou les chantiers d'insertion, sont privilégiées pour permettre à chacun·e d'avancer à son rythme.

2024 s'inscrit dans cette continuité. Cette année encore, le travail de proximité et de médiation constitue le socle de l'accompagnement, avec une attention portée à chaque parcours, et une forte capacité d'adaptation face aux ruptures ou aux besoins d'urgence.

Le profil des jeunes accompagnés en 2024

Les jeunes suivis dans le dispositif ont des parcours variés : certain·es dorment dans des lieux de fortune (squat, voiture, tente), d'autres alternent entre rue et hébergement d'urgence, ou vivent chez des proches dans des conditions précaires.

417 jeunes suivis

30 % de femmes, 70 % d'hommes

ORIGINES DES JEUNES :

32 % sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

32 % en rupture sociale sans prise en charge ASE

22 % originaires des DROM-COM

13 % jeunes étranger·ères

NIVEAU D'ÉTUDES :

→ 83 % ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ :

→ 20 % bénéficient d'un suivi psychologique

→ 15 % ont une reconnaissance de travailleur·euse handicapé·e (RQTH) ou un dossier MDPH en cours

SORTIES POSITIVES DU DISPOSITIF EN 2024 :

60 jeunes ont stabilisé leur situation (logement, santé, insertion professionnelle).

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Un travail d'équipe pour une insertion efficace

We Ker assure l'accompagnement des allocataires du RSA en coordonnant leur parcours vers l'insertion sociale et professionnelle. Cela inclut la gestion des orientations et des convocations, la contractualisation et le suivi des bénéficiaires tout au long de leur accompagnement. Une équipe dédiée participe notamment aux instances du département spécifique pour les bénéficiaires du RSA et organise les relais en fin de parcours pour assurer une continuité dans l'accompagnement. En lien étroit avec les acteurs du territoire (CCAS, CDAS, France Travail, etc.), elle favorise une dynamique partenariale essentielle à la mise en œuvre de solutions adaptées. Des temps d'échanges entre conseiller·ères permettent également de partager les bonnes pratiques et d'adapter l'accompagnement aux besoins des bénéficiaires.

Chiffres clés 2024

- 946 jeunes allocataires du RSA orienté·es par le Conseil Départemental 35
- 1 902 jeunes allocataires du RSA en cours d'accompagnement sur le territoire de We Ker
- 80 professionnel·les mobilisé·es
- 1 373 Contrats d'Engagement Réciproque signés
- 70.4 % des allocataires accompagné·es sont des femmes
- 61.4 % des allocataires accompagné·es habitent à Rennes

Perspectives 2025

En 2025, la loi "Plein emploi" introduit plusieurs évolutions dans l'accompagnement des allocataires du RSA. L'inscription à France Travail devient automatique et obligatoire, incluant le ou la conjoint·e du bénéficiaire. L'orientation vers un organisme référent s'accélère, avec un délai raccourci pour la signature du Contrat d'Engagement Unique, désormais au cœur du parcours rénové. Ce nouveau cadre vise un accompagnement mieux adapté aux besoins des allocataires. Par ailleurs, en cas de non-respect des engagements, de nouvelles modalités de sanctions seront appliquées, renforçant ainsi les obligations liées au dispositif.

Zoom sur :

LAURIE-ANNE, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE AU CŒUR DU DISPOSITIF RSA

Discrètes mais indispensables, les assistantes administratives jouent un rôle central dans le bon fonctionnement du dispositif RSA. Aux côtés des CISP, elles assurent un soutien administratif et technique de tous les instants. C'est le cas de Laurie-Anne, qui accompagne au quotidien l'équipe dans la mise en œuvre du RSA sur le territoire.

Traitement des mails, gestion des convocations, préparation des rendez-vous, suivi des dossiers, traitement des CER (Contrats d'Engagement Réciproque)... Elle pilote une grande partie de la chaîne administrative, dans un cadre réglementaire particulièrement exigeant. "Il y a de nombreuses étapes à respecter dans le dispositif. Mon travail permet de faire gagner un temps précieux aux CISP, ce qui leur permet d'accompagner plus de jeunes."

Mais son rôle va bien au-delà du traitement des tâches administratives. Véritable experte du RSA, elle est régulièrement sollicitée par les conseiller·ères pour éclaircir un point réglementaire ou comprendre une procédure. "Ils-elles savent qu'ils-elles peuvent s'appuyer sur moi. J'analyse les dossiers, les mentions légales, je reste en veille sur les évolutions du dispositif. C'est un métier où il faut être rigoureuse, curieuse, et bien maîtriser les outils."

Ce qui la motive, c'est la richesse des situations rencontrées. "Chaque dossier est différent, il faut être attentive à chaque détail. Et j'apprécie aussi les échanges avec les partenaires extérieurs." Si elle est aujourd'hui un pilier du dispositif, elle garde en tête le chemin parcouru : suivie autrefois par la Mission locale, elle a démarré avec un emploi d'avenir à la Mission Locale, puis a été embauchée et elle a pu évoluer sur différents postes. "C'est une structure qui permet de se former, de bouger, d'apprendre."

Son message à celles et ceux qui découvriront son métier ? "C'est un poste passionnant et très complet. Le RSA est un dispositif complexe, et j'ai aujourd'hui une vraie expertise. Ce que j'apprécie, c'est de sentir que je suis utile, que les collègues peuvent se reposer sur moi pour avancer dans leur accompagnement."

LE PARCOURS DE FLORE

Flore, jeune maman allocataire du RSA, a été accompagnée par We Ker dès 2019 pour se remobiliser et préparer une formation. Son parcours a été marqué par des défis personnels, notamment le diagnostic d'autisme de son fils, la naissance de son second enfant et un déménagement nécessaire.

Malgré ces obstacles, elle a suivi une Prépa Avenir Jeunes en 2022, ce qui lui a permis de briser son isolement et de poser les bases d'un projet professionnel. En 2023, elle a intégré un accompagnement renforcé pour jeunes parents, tout en travaillant sur son insertion professionnelle et en progressant vers l'obtention de son permis. Grâce à un suivi régulier et une transition fluide entre référentes, Flore a pu avancer sans rupture dans son parcours.

CAP JEUNE : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2024, 135 jeunes âgés de 16 à 30 ans ont été accompagnés dans le cadre du dispositif Cap Jeune, en partenariat avec Cap emploi. Ce dispositif a pour ambition de soutenir les jeunes en situation de handicap dans la construction ou la redéfinition de leur parcours professionnel, en tenant compte de leurs besoins spécifiques liés à la santé.

Les conseiller·ères Cap Jeune assurent un accompagnement individualisé qui peut porter sur l'élaboration d'un projet professionnel, l'orientation vers une formation, ou encore la recherche d'un emploi. L'appui porte également sur l'accès aux dispositifs spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap : aides financières, prestations spécialisées, informations sur le milieu protégé, etc.

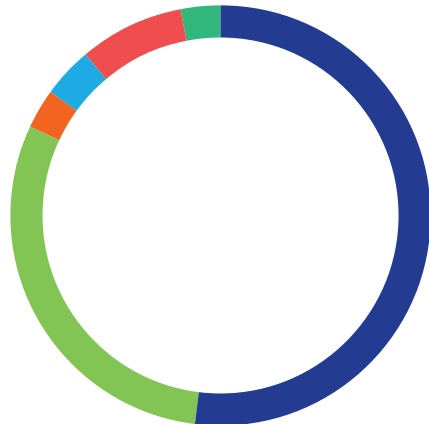
Au-delà du suivi individuel, l'accompagnement se décline aussi sous forme collective, avec des ateliers autour de la confiance en soi, de l'accès aux droits ou encore des techniques de recherche d'emploi. Des visites d'entreprises et des immersions sur des chantiers d'insertion sont également proposées pour permettre aux jeunes de découvrir concrètement le monde du travail.

Les conseiller·ères jouent également un rôle de ressource, tant en interne auprès des équipes de We Ker, qu'en externe auprès des entreprises et organismes de formation. Ils ou elles proposent des webinaires de sensibilisation, interviennent en appui sur des situations complexes, et accompagnent les structures dans la mise en place de conditions d'accueil inclusives.

Par cette approche à la fois humaine, experte et partenariale, Cap Jeune participe à rendre les parcours professionnels plus accessibles et durables pour les jeunes en situation de handicap.

Type de handicap des bénéficiaires

- Troubles cognitifs **52%**
- Troubles psychiques **30%**
- Mental **3%**
- Visuel **4%**
- Maladies invalidantes **8%**
- Moteur **3%**



Des ressources déployées au service de l'accompagnement

L'ACCÈS AUX DROITS

Ce service, composé de deux conseillères en économie sociale et familiale (CESF) à temps plein et d'un poste en alternance a permis de répondre aux nombreuses demandes des jeunes en situation de précarité ou en quête de stabilité. L'équipe intervient sur différents dispositifs (CEJ, RSA, PLIE, BPI) et plusieurs territoires.

Un soutien clé pour les jeunes et les professionnels

Les CESF ne se contentent pas d'un accompagnement administratif : elles s'impliquent au quotidien auprès des jeunes pour leur donner des clés vers l'autonomie.



Claire,
CESF, témoigne

« Ce qui me motive dans l'accompagnement au sein de We Ker, c'est de pouvoir travailler avec le collègue référent sur certaines situations complexes. »



Sarah, 21 ans,
désormais
en colocation,
témoigne

« J'ai apprécié l'accompagnement dans ma recherche de logement. Chaque fois que j'avais une question, Felana prenait le temps de me répondre. »

En plus des entretiens individuels et des ateliers, les CESF jouent un rôle de ressource interne en formant et en informant les collègues sur les thématiques du logement, du budget et des droits sociaux. En 2024, leur travail a permis de renforcer l'accompagnement global des jeunes en difficulté et de leur offrir des solutions concrètes pour accéder à un logement stable, gérer leur budget et faire valoir leurs droits.

Des actions marquantes en 2024

L'année a été rythmée par des actions innovantes et des collaborations fructueuses, comme l'atelier Budgétissimo, en partenariat avec le Point Passerelle du Crédit Agricole.

- **Objectif** : Sensibiliser les jeunes à la gestion budgétaire
- **Format** : Ateliers bimensuels à Rennes
- **Impact** : 28 jeunes accompagnés

CHIFFRES CLÉS

621 jeunes reçus dont 105 en appui renforcé FSE (jeunes suivies sur plusieurs entretiens).

39,6 % de femmes et 60,4 % d'hommes

→ **30 % vivaient en famille, 30 % en logement autonome et 38 % en habitat précaire**

1 508 entretiens individuels :

- **Accès aux droits** : 568 offres de services
- **Aide au logement** : 435 offres de services
- **Gestion budgétaire** : 237 offres de services
- **Accompagnement administratif** : 32 dossiers FSL & Loge Accès, 37 relogements sociaux prioritaires et 13 dossiers de surendettement

En parallèle, **23 ateliers collectifs** ont été animés, touchant **96 jeunes**, sur des sujets tels que le logement et la gestion du budget.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

La mobilité constitue un enjeu majeur pour l'insertion sociale et professionnelle. Faciliter les déplacements des jeunes et des adultes en insertion permet d'accéder à l'emploi, à la formation et à une plus grande autonomie. Les actions mises en place s'adaptent aux besoins des personnes et aux spécificités des territoires. L'accompagnement à la mobilité s'appuie sur des conseiller·ère·s en mobilité inclusive et durable ainsi que sur des enseignantes de la conduite, qui collaborent pour proposer des solutions concrètes et personnalisées.

Le métier de conseiller·ère en mobilité inclusive et durable

Trois conseiller·ères interviennent sur le bassin d'emploi, en s'adaptant aux réalités des territoires, qu'ils soient ruraux, périurbains ou urbains. Issus de parcours variés (médiation sociale, psychologie, conseil en insertion professionnelle), il·elles ont suivi une formation commune initiée par Mob'in, réseau fédérant les plateformes mobilité en France. Ce métier allie expertise et proximité : il s'exerce sur le terrain, au contact des publics, des partenaires et des entreprises. Les freins à la mobilité étant multiples et variés, l'accompagnement ne se limite pas aux solutions de transport ou à l'obtention du permis. Il repose sur une capacité d'adaptation, d'innovation et la création d'outils pédagogiques pour répondre à chaque situation.

Des missions au service des publics et des acteurs du territoire

L'accompagnement vise à agir sur trois dimensions essentielles : savoir, pouvoir et vouloir bouger.

- Informer et conseiller sur les offres de transport et les aides financières,
- Former à la mobilité, en individuel et en collectif,
- Assurer un suivi personnalisé des parcours mobilité,
- Apporter une expertise aux professionnel·les de l'insertion,
- Sensibiliser les entreprises aux enjeux de mobilité,
- Encourager les mobilités actives et les alternatives à la voiture,
- Concevoir et animer des projets avec les acteurs locaux.

En 2024, **360 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, dont 75 % de jeunes et 25 % d'adultes de plus de 26 ans.**

Zoom sur :

(RÉ)APPRENDRE À ROULER À VÉLO

Lancé sur l'antenne nord-est, ce programme est piloté par une conseillère mobilité et éducatrice sportive du Pays de Fougères. Elle répond à un besoin méconnu : 2 % des Français·es ne savent pas faire de vélo, dont 80 % de femmes.

Au-delà d'un simple apprentissage, cette action touche à des enjeux de santé, d'environnement et de confiance en soi. Savoir circuler en sécurité permet d'accéder à davantage d'opportunités et constitue une étape préparatoire utile avant l'apprentissage du code de la route et de la conduite.



Arista, 59 ans,
participante aux ateliers vélo 2024, témoigne



Je suis issue d'une famille très modeste et je n'ai jamais appris à faire du vélo. Cela faisait des années que m'étais fixée l'objectif de savoir en faire. Mes amis s'étaient proposés de m'apprendre mais ce n'est pas cela que je recherchais. J'avais besoin d'être accompagnée. Avec la proposition de ces ateliers, c'était l'occasion de se lancer.

*J'ai tout aimé, même les fois où j'avais peur, car ça me lançait un défi. Je suis fière aujourd'hui de savoir rouler, même si je suis encore une apprentie ! J'ai créé un autocollant **A** que j'ai collé à l'arrière de mon vélo. C'est que du bonheur ! »*

Enseignante à la conduite : accompagner vers l'autonomie

Faciliter l'accès au permis de conduire représente un enjeu clé pour les personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage, qu'il s'agisse du code de la route ou de la conduite.

Un rôle au-delà de l'auto-école.

L'enseignante de la conduite, aussi appelée monitrice d'auto-école, ne se limite pas à préparer les candidat·es à l'examen. Elle sensibilise également aux règles de sécurité routière et s'assure que chaque élève bénéficie des meilleures conditions d'apprentissage. À We Ker, deux enseignantes diplômées exercent cette fonction au sein de la plateforme mobilité.

L'apprentissage du permis va bien au-delà du simple passage d'un examen. À We Ker, l'accompagnement comprend :

- Des sessions de prépa-code, adaptées aux publics en difficulté, notamment en français langue étrangère,
- La coordination d'un réseau d'auto-écoles solidaires à Rennes,
- La gestion d'une équipe de bénévoles accompagnateur·rices en conduite supervisée,
- Des évaluations et bilans sur véhicule pour adapter les parcours d'apprentissage,
- Une approche sécurisée et progressive jusqu'à l'examen final.

En 2024, **360 personnes ont bénéficié d'un suivi individualisé, et 13 jeunes ont décroché leur permis** en conduite supervisée.

Focus sur : le code de la route en milieu carcéral

Cette initiative a été mise en place au centre pénitentiaire de Vezin à la demande du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

L'enseignement du code de la route en détention représente un outil de réinsertion sociale et professionnelle. Nombre de détenu·es ont un passé marqué par des infractions routières, et cette formation permet de les sensibiliser aux enjeux de sécurité.

Objectifs :

- Apprendre le Code de la route et réussir l'examen peut redonner aux détenus un sentiment d'accomplissement et de valorisation,
- Leur permettre d'acquérir une compétence clé,
- Sensibiliser à la sécurité routière pour limiter la récidive.



Anastasia Oger,
enseignante à la conduite, témoigne



Ce qui me motive au quotidien, c'est l'action sociale : guider vers l'autonomie pour un développement personnel et professionnel. Voir les résultats concrets de notre travail est une source de satisfaction et nous pousse à adapter notre approche en permanence. »

L'ACCÈS AUX SOINS

A We Ker, la santé est abordée comme un levier d'insertion à part entière. L'équipe pluridisciplinaire, composée d'une médiatrice santé, d'un psychologue et d'une chargée de projet, déploie des actions individuelles et collectives visant à améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, notamment en santé mentale. L'objectif est clair : réduire les inégalités de recours aux services de santé et ramener vers le droit commun des jeunes souvent éloigné·es des parcours de soins, à travers un accompagnement individualisé et des partenariats renforcés.

Focus métier : médiatrice santé, un rôle essentiel pour lever les freins

La médiation en santé joue un rôle clé pour accompagner les jeunes confronté·es à des freins d'accès aux soins : complexité administrative, difficultés d'expression ou de mobilité, sentiment de ne pas avoir « droit » à des droits. Son rôle ne s'arrête pas à l'accompagnement individuel : elle contribue activement à la création de passerelles entre les jeunes et les acteurs du soin, du handicap, de la prévention et du mieux-être.

Chiffres clés

96 jeunes accompagné·es par la médiatrice santé

femmes (60 %) - jeunes entre 18 et 25 ans (89 %)

- **15 %** sont en situation de handicap (RQTH).
- **125 jeunes** reçu·es, par le psychologue
- **71 % femmes**
- **73 jeunes** ont bénéficié d'une information ponctuelle via la permanence santé.
- **339 offres de services** ont été proposées :
 - **72 %** d'information ou de conseil,
 - **22 %** d'orientation vers des professionnel·les ou partenaires santé,
 - **6 %** d'intermédiation directe, pour des situations nécessitant un accompagnement plus soutenu.
- **39 participations** à des ateliers de prévention santé sur les territoires hors Rennes Métropole,
- **37 jeunes** ont pris part à des ateliers sur les phobies sociales,
- **174 participations** aux ateliers hebdomadaires de sophrologie,
- **49 participations** aux ateliers sur l'alimentation saine et durable, menés en partenariat avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement.

L'ACCÈS À LA FORMATION

Les conseiller·ères formation rendent visible l'ensemble de l'offre de formation, de la mobilisation jusqu'à la qualification. Véritables ressources pour les équipes des CISP, ils et elles assurent un lien privilégié avec les partenaires clés : organismes de formation, Région Bretagne, France Travail, entre autres. Leur action répond à un enjeu central : faciliter l'accès à la formation, sécuriser les parcours et, in fine, favoriser une insertion professionnelle durable. L'équipe formation se compose de quatre professionnel·les : deux conseiller·ères formation et deux assistant·es administratif·ves, qui travaillent en étroite collaboration.

Des missions au service du public jeune, des CISP et des partenaires

L'équipe formation accueille les jeunes pour échanger avec eux et elles sur leur projet et les accompagner dans l'élaboration de leur parcours de formation. Elle joue également un rôle de service ressource au sein de la structure : en assurant une veille régulière sur les dispositifs et l'offre de formation, en animant des ateliers thématiques, en informant les collègues et les publics sur les différentes opportunités, et en organisant des visites d'organismes de formation. L'équipe réalise par ailleurs des bilans de formation pour certains dispositifs, tels que PRÉPA Avenir Jeunes ou PRÉPA Numérique. Enfin, elle entretient un lien étroit avec les partenaires du territoire, notamment les centres de formation, les CFA et les financeurs, afin de favoriser la réussite des parcours des jeunes.

Actions marquantes en 2024

Les ateliers du service formation

Un cycle de trois ateliers est proposé aux CISP pour les accompagner sur trois thématiques clés : les procédures administratives, la validation et le montage financier, ainsi que les échanges de pratiques. Ces temps visent à rappeler les missions du service formation, tout en veillant à ce que chacun·e dispose du même niveau d'information.

Visites d'organismes de formation et de CFA pour les CISP

Ces visites offrent aux collègues l'opportunité de rencontrer les organismes de formation, de découvrir les parcours, les plateaux techniques et les conditions d'accès. L'objectif : mieux connaître l'offre de formation pour affiner l'orientation des publics.

Permanences d'accueil à l'Exploratoire : « Mon CPF / Mon Compte Formation : mode d'emploi et vigilance »

Ces permanences visent à informer le grand public sur l'utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF), en insistant sur les points de vigilance : éviter les fraudes, repérer les arnaques et sécuriser les achats de formation.



Témoignage

« Je suis arrivée en PREPA Avenir Jeune en novembre dernier. J'étais sans activité à la maison depuis plusieurs mois. La formation me permet d'être en activité, de rencontrer de nouvelles personnes, et de travailler. »

Chiffre clé :

1798 entrées en formation en 2024

LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

Agir contre l'illettrisme chez les jeunes est un levier essentiel pour sécuriser leur parcours d'insertion professionnelle. Il s'agit de leur offrir une nouvelle chance d'acquérir les compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul, indispensables à une insertion.

Cette action poursuit deux objectifs majeurs :

- Soutenir l'accompagnement des jeunes en situation d'illettrisme,
- Développer et renforcer le réseau d'acteur·rices mobilisé·es sur cette problématique.

Chiffres clés :

- **64 jeunes** sont accueilli·es par le service illettrisme en 2024
- **57 diagnostics** des compétences de base ont été réalisés.
- **29 jeunes** sont repéré·es en situation d'illettrisme et entré·es en Prépa Clés.
- **22 jeunes** ont bénéficié d'une remédiation avec un·e bénévole.
- **21 bénévoles** en 2024

LES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX JEUNES EN 2024

Le fond d'aides aux jeunes (FAJ)

Le financement du FAJ est tripartite : le Département, la Région et Rennes Métropole
En 2024, We Ker a mobilisé une enveloppe de 425 415 € pour soutenir plus de 3 000 aides individuelles, touchant 1 077 jeunes accompagné·es.

Nomenclature des aides	Nombre de bénéficiaires	Montant accordé
Accès aux TIC et à la téléphonie	11	699
Santé, accès aux soins, bien être, sport	10	1652
Subsistance et vie quotidienne	2803	344 165
Permis de conduire, contribution achat de vehicule, assurance, réparation	160	69350
Frais de déplacements (transports, repas)	44	3623
Hébergement-logement	5	405
Achat d'outils de travail, de matériel informatique et de frais de présentation	8	857
Formation non financée par la Région et France Travail	10	3694
Frais administratifs	26	970
TOTAL	3077*	425 415 €

*un jeune peut-être bénéficiaire de plusieurs aides

Le FAJ a permis de répondre à une large diversité de besoins : subsistance et vie quotidienne (344 165 €), mobilité (permis de conduire, transport, entretien de véhicule), santé, accès au numérique, hébergement, ou encore soutien à la formation. L'aide à la subsistance représente, à elle seule, plus de 80 % des montants alloués.

Cette année a été marquée par une hausse des demandes, dans un contexte de diminution de l'enveloppe du PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) engendrant un report vers le FAJ. Pour limiter les effets de cette baisse brutale, les collectivités ont augmenté l'enveloppe 2024 de 12.6%. Les aides du FAJ jouent un rôle essentiel dans la prévention des ruptures de parcours, en apportant une stabilité nécessaire pendant les périodes de formation ou d'entrée dans l'emploi.

Répartition du FAJ collectif par thématique: priorité à la santé



99 770 € a été mobilisée pour soutenir des actions collectives, portées par We Ker ou ses partenaires, venant enrichir l'offre de services proposée aux jeunes.

LE RÔLE DES ASSISTANT·ES ADMINISTRATIF·VES DANS LA GESTION DU FAJ

Les assistantes administratif·ves jouent un rôle indispensable dans la mise en œuvre des aides financières du FAJ. Ils et elles assurent la gestion rigoureuse de l'enveloppe FAJ, en lien avec les cadres référentes, et sont les premier·ères interlocuteur·trices pour la réception et le contrôle des dossiers déposés. Garanties du respect du règlement d'attribution, ils et elles apportent également un soutien précieux aux conseiller·ères dans la construction des demandes et dans la délivrance des aides. Leur travail assure la fiabilité et la fluidité du dispositif, permettant ainsi de garantir une réponse rapide et adaptée aux situations de précarité rencontrées par les jeunes.

AIDES FINANCIÈRES - PACEA

Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

Il est un outil d'accompagnement global, renforcé et personnalisé destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, proposant une aide financière dédiée afin de sécuriser les différentes étapes du parcours. Instauré en 2017, il fait partie des deux dispositifs nationaux gérés par les Missions locales.

En 2023, 681 000 euros avaient été versés auprès de 1390 jeunes, pour une allocation moyenne mensuelle de 180€.

À la suite de mesure d'économie décidée par le gouvernement en avril 2024, We Ker a été confrontée à une réduction substantielle de l'enveloppe PACEA, qui a diminué de 65%, passant de 691 000 euros à 243 000 euros. Nous avons dû adapter notre gestion des fonds en conséquence, l'information ayant été reçue en avril, l'ensemble de cette enveloppe avait déjà été utilisée à hauteur de 90%. Entre les mois de mai et décembre 2024, seulement 15 jeunes par mois ont perçu une allocation, validée via une commission interne pour des situations exceptionnelles en lien avec le projet professionnel. En 2024, 246 000 euros ont été versés auprès de 670 jeunes, pour une allocation moyenne mensuelle de 193€.

En 2025, l'enveloppe PACEA baisse de nouveau, avec un engagement à ne pas dépasser 47% de l'enveloppe 2024, soit 115 000€.



Construire des alliances et développer des projets

DES PROJETS ET PARTENARIATS AU SERVICE DES PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES

Acteur de l'insertion ancré sur le territoire, We Ker s'inscrit dans une logique de coopération avec les acteur·rices du secteur public, privé et associatif. Les réponses aux enjeux d'insertion et d'emploi nécessitent des dynamiques collectives, construites au plus près des réalités locales. En contribuant à la mise en réseau, à la co-construction de projets et à l'animation de dispositifs partagés, We Ker participe à faire émerger des solutions adaptées, au service des jeunes et des territoires. Cette partie illustre la diversité de ces partenariats.

Le métier de chargé de projet : définitions et enjeux

Au croisement de l'analyse des besoins, de la conception d'actions et de l'animation de partenariats, le métier de chargé·e de projet occupe une place importante dans la mise en œuvre des réponses collectives. Présent·es sur différents champs, les chargé·es de projet assurent la coordination de dispositifs, de l'écriture du projet à son déploiement opérationnel. Leur mission repose sur plusieurs dimensions : repérage des enjeux locaux, mobilisation des partenaires, suivi administratif et financier, évaluation des actions.

Leur rôle est aussi d'impulser une dynamique collective en facilitant la coopération entre acteur·rices, dans une logique d'innovation, d'adaptation aux publics et de cohérence territoriale.

Ces missions prennent pleinement leur sens dans la mise en œuvre de projets co-construits avec les acteur·rices du territoire. Les exemples qui suivent illustrent la diversité des thématiques abordées et la capacité de We Ker à fédérer des partenariats au service des parcours des jeunes.

Préfigurer un service unique pour faciliter les parcours résidentiels des jeunes - La démarche AJIL

La démarche AJIL (acteur·rices de la jeunesse, de l'insertion et du logement) répond à la volonté de plusieurs parties prenantes de s'associer afin de faciliter les parcours résidentiels des jeunes métropolitain·es en contribuant à réduire leurs difficultés.

We Ker, l'URHAJ Bretagne, les Amitiés Sociales, l'Association Saint Joseph de Préville et le 4bis se sont retrouvées régulièrement pour améliorer l'interconnaissance, partager des constats, repérer des manques et des actions à construire ensemble afin de mieux répondre aux besoins des jeunes sur le territoire. Nous avons imaginé AJIL pour réunir un premier groupe d'acteur·rices prêtes à réfléchir et à s'organiser pour agir ensemble. Le groupe a été élargi à Espacil, Alfi et Néotoa. Rennes Métropole et la CAF 35 nous ont rejoint pour accompagner nos travaux.

UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DE NOMBREUX FREINS

En 2024, 22 % des jeunes accompagné·es par We Ker ont déclaré rencontrer des difficultés liées au logement, affectant fortement leur insertion sociale et professionnelle.

Les obstacles à l'accès et au maintien dans un logement sont multiples. Outre des loyers élevés et une forte concurrence sur le marché locatif, de nombreux·ses jeunes font face à une précarité financière, des contrats courts ou un isolement social qui compliquent leur situation. Par ailleurs, les démarches administratives, souvent

dématérialisées et complexes, constituent un frein supplémentaire, tandis que l'absence d'interlocuteur·rices clairement identifié·es limite leur capacité à trouver des solutions adaptées.

UNE APPROCHE COLLECTIVE POUR DES SOLUTIONS CONCRÈTES

La démarche repose sur plusieurs objectifs : organiser une réponse cohérente aux besoins des jeunes, favoriser l'accès à une offre de logement adaptée, développer des solutions concertées et faire du logement un véritable levier d'insertion. Pour cela, un état des lieux partagé est en cours afin d'identifier les vulnérabilités et les manques. L'expérimentation de nouvelles solutions est également au cœur du projet, avec la volonté d'explorer des dispositifs innovants pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Enfin, la création d'un lieu commun permettra de mieux orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches. En misant sur la coopération entre les acteur·rices et sur des réponses adaptées, le projet AJIL fait du logement un levier d'autonomie pour les jeunes, et non un obstacle à leur insertion.

Public cible

Tous les jeunes de moins de 30 ans, avec une attention particulière pour ceux :

- sans soutien familial ou garant·e
- en mobilité ou à revenus précaires
- confronté·es à des refus de logement

TIMS : un projet pour une mobilité durable et inclusive

We Ker est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt national "Territoire Inclusion Mobilité Sobriété" (TIMS), visant à développer des solutions de mobilité durable et inclusive. En partenariat avec l'Agence Local de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays de Rennes, We Ker déploiera sur trois ans (2024-2026) un guichet unique itinérant pour accompagner les publics en précarité-mobilité et promouvoir des alternatives plus sobres.

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR UN TERRITOIRE ENGAGÉ

Le projet s'appuie sur un réseau de partenaires :

- **Mobideep** pour un jeu de réalité virtuelle de formation à la mobilité,
- **CITIZ** pour l'expérimentation d'un service d'autopartage solidaire,
- **EHOP** pour le covoiturage de proximité,
- Les **SIAE locales** (Eurêka, Action, Mobil'insertion) pour la location solidaire.

UN PROJET SOUTENU PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce projet impacte l'ensemble du bassin d'emploi de Rennes. Rennes Métropole et les 8 EPCI limitrophes ont apporté leur soutien officiel.

UN PILOTAGE PARTAGÉ ET UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE

We Ker assure le pilotage administratif et financier du projet et co-anime la gouvernance avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat via des comités de pilotage trimestriels. Les intercommunalités partenaires sont informées via les comités d'antennes locaux et le Groupe de Travail mobilité piloté par la direction de la coopération de Rennes Métropole. Le chargé de projet en charge de la plateforme mobilité à We Ker, assure la coordination et le bon déroulement de TIMS. Il a réuni les partenaires en consortium, rédigé le dossier de candidature et construit le budget prévisionnel en lien avec le service financier. Aujourd'hui, il pilote le déploiement du projet, organise et anime les comités de suivi et la mise en place des actions, dont la sélection de l'agence de communication digitale.

Un réseau de partenaires au service des jeunes

TRAVAILLER DANS UN ESPACE SOCIAL COMMUNS (ESC)

Présents dans les différents quartiers rennais, les Espaces Sociaux Communs rassemblent les professionnel·les du champ social, du médico-social, de la petite enfance, de l'animation, de l'insertion et de l'emploi en un même lieu, dans chaque quartier rennais.

Les ESC assurent un accueil inconditionnel auprès de chaque habitante afin de faciliter l'accès aux droits ainsi que les initiatives collectives en un lieu ouvert et proche. A l'ère de la dématérialisation, We Ker participe à ce service public humain de proximité via 16 CISP présent·es quotidiennement dans 5 ESC rennais.

Des évènements qui ont marqué l'année 2024 :

- **L'intégration des CISP** du quartier de Maurepas dans le nouvel ESC Simone Iffs
- **Des participations régulières** au sein de différentes instances telles que les réseaux jeunesse, réseaux santé, groupe solidarité emploi, des commissions techniques et divers groupes de travail sur des thématiques spécifiques (aller vers, territoire zéro non recours...) ainsi que des participations propres à l'ESC (réunion de coordination, commission animation, plénières...)

We Ker œuvre également dans des projets quartiers jeunes spécifiques à deux territoires :

- **Spot à Villejean** : cet équipement est multi-partenarial, impliquant divers·es acteur·rices et s'inscrit dans une démarche d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle pour les jeunes adultes du quartier.
- **Karrez au Blossne** : cet équipement propose un lieu référence pour les jeunes adultes du territoire mais aussi habitantes et acteur·rices du quartier. Il rend accessible les ressources bénéfiques aux jeunes du Blossne et tend à valoriser la jeunesse. 2 associations sont présentes de façon continue : 4bis et We Ker.



RETOUR SUR L'EXPÉRIMENTATION “ ACCOMPAGNEMENT RÉNOVÉ POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA “

L'année 2024 a marqué la dernière phase d'expérimentation de l'accompagnement renouvelé des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sur le territoire des Vallons de Vilaine. Mené en partenariat avec la Mission Locale de Redon, We Ker, le Département et France Travail, ce projet a permis de structurer de nouvelles modalités d'accompagnement, avec des actions concrètes tout au long de l'année.

Un des axes majeurs a été le renforcement de la coopération entre les acteur·rices impliqué·es. Des rencontres ont été organisées pour mieux comprendre les offres de services de chacun et chacune et faciliter la coordination entre les référentes RSA du CDAS, les conseiller·ères de France Travail et des Missions Locales. Des temps de sensibilisation ont également permis d'aborder des thématiques clés comme la mobilité, la formation ou la parentalité.

L'année a aussi été marquée par la validation de nouveaux process, définis collectivement pour encadrer l'accompagnement des bénéficiaires.

Parmi eux : une meilleure structuration des parcours, un suivi précis des heures d'accompagnement et l'inscription automatique des allocataires à France Travail. Ces évolutions ont été le fruit d'un travail concerté mené lors des Comités Opérationnels, réunissant régulièrement le Département, France Travail et les conseiller·ères des Missions Locales.

Dans cette dynamique, une “task force” a été mise en place fin 2024 pour mobiliser les entreprises locales et faciliter l'insertion professionnelle des allocataires. Ce travail collaboratif vise à renforcer les liens avec le tissu économique du territoire et à créer de nouvelles opportunités d'emploi.

Cette expérimentation a permis de croiser les pratiques, harmoniser les méthodes et renforcer les liens partenariaux. Un travail collectif qui pose les bases d'un accompagnement plus efficace et plus adapté aux besoins des bénéficiaires du RSA.

LE PARTENARIAT AVEC L'OBSERVATOIRE DE L'ARML POUR UNE ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UN SERVICE D'ÉCOUTE SUR LA SANTÉ MENTALE

En 2024, la Caisse d'allocations familiales 35, la Région Bretagne et l'Agence Régionale de Santé ont missionné We Ker pour une étude de préfiguration sur la création d'un service d'accueil et d'écoute dédié à la santé mentale des jeunes sur trois territoires : Pays des Vallons-de-Vilaine, Pays de Brocéliande et Pays de Rennes (hors Rennes Métropole).

Réalisée de janvier à septembre par la chargée de projet “santé” de We Ker et la chargée d'étude de l'Association Régionale des Missions Locales de Bretagne, l'étude a croisé expertise thématique et analyse méthodologique. Trois synthèses ont été produites, analysant les caractéristiques locales, les ressources existantes et les besoins des jeunes et des acteur·rices. Chaque territoire a reçu des préconisations adaptées.

Cette démarche a conduit au financement et au déploiement, dès 2025, d'un Espace Écoute Jeunes, porté par la Maison des Adolescent·es d'Ille-et-Vilaine. Elle illustre aussi la reconnaissance de We Ker sur les enjeux de santé, grâce à un travail de partenariat renforcé avec les structures locales et les institutions.

LA PARTICIPATION DES JEUNES : UN ENJEU AU CŒUR DES PROJETS SANTÉ

L'implication des jeunes est essentielle pour adapter les interventions à leurs besoins, évaluer leur impact et renforcer leur estime de soi et leurs compétences psychosociales.

Relais Santé Jeune

Depuis 8 ans, ce programme de prévention par les pair·es forme des volontaires en service civique à l'animation collective, aux enjeux de santé et à la conception d'outils d'intervention. En 2024, six jeunes ont mené des actions sur des thématiques qu'ils ont choisies, de l'animation au reporting. Ce processus favorise leur engagement et le développement de compétences transversales.

Alimentation saine et durable

En partenariat avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement, ce programme répond aux constats de l'Observatoire Régional de la Santé (2021) : 66 % des jeunes accompagné·es en Mission Locale n'ont pas un rythme alimentaire structuré. Les jeunes ont contribué à la conception des contenus, privilégiant des solutions pratiques (recettes simples, peu de vaisselle) et intégrant la question de l'écologie dans chaque atelier pour toucher un public plus large.

Radio et santé mentale

Dans le cadre des États généraux de la santé mentale 2024, six jeunes suivi·es par We Ker ont conçu et animé une émission radio avec Quartier des Ondes. Formé·es aux techniques d'interview, ils·elles ont défini l'angle du sujet et réalisé un podcast plaidoyer. Ce projet a renforcé leur confiance en eux et leur prise de parole, les professionnel·les assurant uniquement un appui technique et logistique.

Ces initiatives montrent l'importance d'une participation active des jeunes dans les projets de prévention, renforçant à la fois l'impact des actions et leurs propres compétences.

PARTENARIAT AVEC LES CFA ET ORGANISMES DE FORMATION : UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE AU SERVICE DE L'ALTERNANCE

L'alternance est un levier essentiel pour l'insertion des jeunes. Chaque année, environ 800 d'entre eux expriment ce souhait dans leur parcours avec We Ker. Pour y répondre, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires locaux-les – entreprises, OPCO, branches professionnelles, organisations patronales – et bien sûr les Centres de Formation des Apprentis et organismes de formation.

Le partenariat avec les CFA repose sur une stratégie de coopération « gagnante-gagnante » : valoriser leur offre de formation en apprentissage et faciliter l'accès aux contrats pour les jeunes que nous accompagnons. Cette collaboration se traduit par une vingtaine d'événements co-organisée chaque année : forums, salons, visites, journées portes ouvertes... Autant d'occasions de mieux faire connaître les formations et de renforcer les liens entre les équipes.

Résultat : en 2024, plus de 400 jeunes accompagnés par We Ker ont démarré une alternance.

Focus sur l'animation du dispositif Start'App

L'année 2024 marque aussi la fin du dispositif Start'App, lancé en 2019 pour accompagner des jeunes en recherche d'alternance avec un niveau CAP maximum. Cette année, 93 jeunes ont intégré le programme et ont bénéficié d'un accompagnement par le Centre de Formation des Apprentis Bâtiment de Montgermont et Chambre des Métiers et de l'Artisanat Formation, permettant à 36 d'entre eux de signer un contrat en alternance.

Depuis son lancement, Start'App a permis de sensibiliser près de 2 000 jeunes à l'alternance. Parmi eux, 933 ont participé à l'une des 133 sessions d'information organisées chez We Ker et 463 ont bénéficié d'un accompagnement approfondi, aboutissant à un taux d'accès à un contrat de 32 %.

Quelques chiffres clés sur l'alternance

418 contrats en alternance ont été signés en 2024 (-1% par rapport à 2023) dont :

→ **389 contrats d'apprentissage** (+3% par rapport à l'année passée)

→ **29 contrats de professionnalisation** (-35% par rapport à l'année passée)

**Deux collaboratrices du CFA
de Montgermont témoignent
de la qualité de cette coopération :**



Christine,
conseillère emploi-formation
& **Anne,**
coordinatrice Start App 35

« Le partenariat avec We Ker s'est construit dans le temps autour de la confiance, de la réactivité et d'un engagement commun. Grâce à une présence active sur nos événements et à un accompagnement ciblé des jeunes, 94 nouveaux inscrites issus de We Ker ont rejoint notre CFA en 2024. »

« La collaboration avec We Ker a fluidifié le repérage et la sélection des candidates. Le lien étroit avec les conseillères a permis un accompagnement global des jeunes et une meilleure insertion. Leur expertise a aussi été précieuse sur les aspects réglementaires. »



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La relation entreprise

FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE DES JEUNES : LES CONSEILLER-ÈRES RELATION ENTREPRISE (CRE) SUR LE TERRITOIRE

Faciliter l'accès à l'emploi tout en répondant aux besoins des employeur-euses : c'est la mission des conseiller-ères relations entreprises. À la croisée des parcours des jeunes et des besoins en recrutement, ils-elles jouent un rôle clé dans la mise en relation et le suivi des embauches. Cet accompagnement s'articule autour d'une démarche de médiation active à l'emploi (MAE).



Caren, conseillère emploi
témoigne sur la **démarche MAE** :

« La Médiation Active à l'Emploi m'a permis de développer mes compétences dans l'accompagnement des jeunes et des entreprises. Cette démarche favorise des échanges plus fluides entre les différentes parties, permettant ainsi de résoudre les obstacles rencontrés. Grâce à cette approche, les jeunes bénéficient d'un accompagnement sur mesure. La formation a enrichi mes compétences de conseillère emploi, me permettant ainsi de contribuer davantage à l'intégration des jeunes en entreprises. »

Les missions s'organisent de façon très opérationnelle autour de trois axes principaux

Le premier concerne l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Il s'agit d'accueillir chaque jeune, de clarifier son projet professionnel et de lui proposer des opportunités adaptées à ses besoins : offres d'emploi (CDI, CDD, alternance, intérim, contrats aidés), visites d'entreprises, périodes d'immersion (PMSMP) ou encore des actions collectives. Cette mission inclut également la préparation aux entretiens d'embauche.

Un grand nombre d'actions emploi, d'évènements sont organisés en effet avec les partenaires tout au long de l'année (job dating, rallye des entreprises, café conseil, informations collectives, forums, présentation métiers ...).

Zoom sur :

LE PARCOURS EPHÉMÈRE, ÉVÈNEMENT, CO-ORGANISÉ PAR WE KER ET DES PARTENAIRES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE.



Témoignage de l'ABEA
(Association Bretonne des Entreprises
Agroalimentaires)

« Cet évènement est un temps fort important et permet à des jeunes et demandeurs d'emploi d'échanger avec des entreprises du territoire et de découvrir les différents métiers de l'industrie. Cette co-organisation nous permet d'assembler nos forces, nos réseaux afin de proposer un évènement riche en découvertes ! »



Témoignage de l'OPCO21

« Cette coopération a permis aux membres de notre équipe de mieux se connaître, de créer du lien. Cela nous permettra de collaborer de manière efficace si d'autres occasions se présentent. »

Le deuxième axe vise à accompagner les jeunes dans leur prise de poste et leur intégration en entreprise. Cela passe par la définition des conditions d'accueil, la mise en place d'un tutorat si nécessaire et un suivi durant les trois premiers mois du contrat afin de sécuriser le parcours et favoriser une insertion réussie.

Enfin, les conseiller-ères relations entreprises ont pour mission de développer et d'animer un réseau d'employeurs. Ce travail comprend la prospection pour capter des offres, l'établissement de partenariats avec les entreprises et l'activation régulière de ce réseau pour favoriser le recrutement ou proposer des périodes d'immersion.

Zoom sur :

DES PERMANENCES EMPLOI AU CŒUR DES QUARTIERS

Sur Rennes, les CRE assurent des permanences emploi deux demi-journées par mois dans les quartiers. Ces temps d'échange permettent d'informer les jeunes sur les secteurs qui recrutent, de leur présenter des offres d'emploi et de les accompagner dans leur projet professionnel en lien avec les CISP.

En 2024, une expérimentation a été menée sur le quartier du Blosne pour favoriser le rapprochement entre les différents acteurs de l'emploi (conseillers CEJ, CISP, emploi) à l'échelle locale.



Mélisse, conseillère relation entreprise
CRE chez We Ker, témoigne

« L'expérimentation menée au Blosne m'a permis de mieux comprendre les enjeux et problématiques rencontrés par nos collègues, et globalement de renforcer nos liens. Nos réunions mensuelles inter-équipes, organisées par notre référent de quartier, sont propices pour évoquer des sujets liés à l'emploi et rencontrer des acteurs de l'emploi et sociaux du territoire. En phase expérimentale, j'accueille les jeunes sans inscription préalable pour délivrer des conseils (emploi, métier, législation), les informer des évènements et les orienter vers nos dispositifs internes »

Quelques chiffres clés sur l'accès des jeunes à l'emploi

Si un accompagnement individualisé et renforcé "*vers et dans l'emploi*" est réalisé par une équipe de conseiller-ères emploi, notons que l'accès à l'emploi des jeunes se mesure globalement au niveau de l'ensemble des conseiller-ères We Ker.

Ainsi, au cours de l'année 2024 : **3 684 contrats de travail ont été signés** (soit -17% par rapport à 2023).

Parmi ces 3684 contrats, nous comptabilisons :

→ **657 CDI** (-19%)

→ **2992 CDD** (-17%)

→ **33 créations d'activité**

Le nombre de situation emploi est en baisse pour la 2^{ème} année consécutive.

Notons que le travail temporaire reste le type de contrat privilégié par les jeunes, or la part de CDD intérimaire baisse fortement en 2024 (-5 points), passant de 40% des CDD l'an dernier à 35%, soit près de 400 contrats en moins en un an. C'est l'une des principales raisons de la baisse des entrées en emploi cette année. Ce constat peut se corrélér avec la dynamique du travail temporaire en Bretagne, qui enregistre une baisse de 5% en 2024 (source DREETS).

Globalement nous constatons que le marché de l'emploi très dynamique en 2022 et 2023 s'est fortement ralenti en 2024.

L'insertion par l'activité économique (IAE) connaît à l'inverse une croissance de +11%, passant de 229 contrats à 255 en 2024. Notons que l'IAE observait déjà une hausse de 7% en 2023.

Espace We Ker Emploi

Depuis février 2024, l'Espace We Ker Emploi a rejoint le 4bis, Cours des Alliés à Rennes. Il est ouvert les mardis, jeudis et vendredis après-midi (14h-17h) et propose des ateliers sur inscription les lundis (14h-16h) ainsi que les mardis et jeudis matin (10h-12h).

Les jeunes accompagné·es par We Ker peuvent :

- **Consulter** et **postuler** à des offres d'emploi,
- **Participer** à des ateliers collectifs,
- **Mettre à jour leur CV** et leur lettre de motivation,
- **Se préparer** individuellement à un entretien.

Chiffres clés :

- **265 entretiens individuels**
- **313 ateliers**
- **578 visites**
- **435 jeunes accompagné·es**

Mardis de l'intérim : Lancées le 26 novembre 2024, les permanences du "Mardis de l'intérim" sont destinées aux jeunes intéressés pour travailler en intérim, pour rencontrer les différentes agences du bassin rennais.

L'ALTERNANCE AU SEIN DE WE KER

L'alternance est un axe clé de l'accompagnement proposé par We Ker. Elle repose sur trois dynamiques complémentaires : l'information et le conseil apportés par les conseiller·ères, les actions et événements organisés pour promouvoir ce dispositif, ainsi que l'animation du dispositif Start'App, destiné aux jeunes sans diplôme ou faiblement qualifiés.

Infos-conseils sur l'alternance et démarrages de contrats

En 2024, 676 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement, aboutissant à 418 signatures de contrats en alternance.

Actions et événements visant la promotion de l'alternance

Le chargé de projet alternance anime et développe chaque année, un large réseau de partenaires (Centre de Formation des Apprentis, Organisme de Formation, Opérateur de Compétences, Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification, Branches...) pour organiser des actions et événements favorisant la découverte et la promotion de l'alternance. Cette année, 12 visites de CFA et d'organismes de formation ont été proposées aux professionnel·les, dont un rallye des CFA à Atalante Champeaux, qui a réuni 40 professionnels de l'accompagnement (conseillers We Ker, justice et France Travail, formateurs). Le 20 mars 2024, We Ker a organisé, dans les locaux du 4bis, le forum « *Apprentissage, le secteur public recrute* ». Ce temps fort avait pour objectif de mettre en avant les opportunités d'apprentissage dans les collectivités (Ville de Rennes, Rennes Métropole, Département,

Région Bretagne, SDIS, Centre de Gestion 35...), de rendre ces structures plus attractives, d'informer sur les procédures de recrutement et d'identifier de futures candidates. L'événement a rassemblé 165 participant·es, dont 100 femmes et 65 hommes.

Tout au long de l'année, We Ker participe également à de nombreuses Journées Portes Ouvertes, forums, salons et jobs datings afin d'informer et d'orienter les jeunes vers l'alternance.

L'animation du dispositif Start'App

L'année 2024 marque aussi la fin du dispositif Start'App, lancé en 2019 pour accompagner des jeunes en recherche d'alternance avec un niveau CAP maximum. Cette année, 93 jeunes ont intégré le programme et ont bénéficié d'un accompagnement par le Centre de Formation des Apprentis Bâtiment de Montgermont et Chambre des Métiers et de l'Artisanat Formation, permettant à 36 d'entre eux de signer un contrat en alternance.

Depuis son lancement, Start'App a permis de sensibiliser près de 2 000 jeunes à l'alternance. Parmi eux, 933 ont participé à l'une des 133 sessions d'information organisées chez We Ker et 463 ont bénéficié d'un accompagnement approfondi, aboutissant à un taux d'accès à un contrat de 32 %.

RH INCLUSIVES ET RH TPE : FAVORISER UN RECRUTEMENT « RESPONSABLE »

Deux services gratuits sont proposés aux entreprises du bassin d'emploi de Rennes : des modules de formation pour améliorer leurs pratiques RH et favoriser un recrutement inclusif, ainsi qu'un diagnostic RH TPE pour accompagner les Très Petites Entreprises à structurer leurs recrutements et renforcer leur gestion des ressources humaines.

Zoom sur :

RH INCLUSIVES

Depuis 2021, près de 70 entreprises du territoire ont bénéficié du programme.

Construit autour d'un cycle de formation de 5 à 6 mois, **le programme alterne ateliers pratiques, échanges entre pairs et interventions d'experts**. Les sessions, gratuites et organisées, sur le territoire, favorisent la mise en réseau et contribuent à un développement économique inclusif de notre bassin d'emploi. Initiée dans le Pays des Vallons de Vilaine, nous avons commencé à déployer cette action sur le reste du territoire en 2024

- **Métropole Rennaise Est** (Chantepie, Cesson-Sévigné)
> 11 entreprises,
- **Bain de Bretagne** (Pays des Vallons de Vilaine)
> 8 entreprises,
- **Rennes Métropole Nord** (Montgermont, Pacé, Betton...)
> 11 entreprises.

Les entreprises participantes, de tailles et secteurs variés, témoignent de l'impact positif du programme : *"enrichissement des pratiques, nouvelles perspectives sur le recrutement, réflexion sur l'insertion de publics éloignés de l'emploi..."*

We Ker pilote et co-anime ce dispositif aux côtés d'un cabinet RH, avec le soutien financier de la Région Bretagne, de l'Etat et des EPCI.

La chargée de projet assure la coordination et l'animation du programme :

- Mobilisation des employeur·euses et structuration du programme sur chaque territoire,
- Préparation et co-animation des sessions,
- Adaptation des contenus aux besoins identifiés par les participant·es,

- Recherche d'intervenantes et d'expertes pour enrichir les modules,
- Suivi et accompagnement des entreprises tout au long du parcours de formation.

Zoom sur :

RH TPE

D'autre part, We Ker propose aux Très Petites Entreprises, la réalisation d'un diagnostic à l'aide d'un outil spécifique « *RH TPE* » afin d'identifier les besoins des très petites entreprises en matière RH et de les accompagner sur des projets de recrutements (appui à la réalisation d'une fiche de poste...).

Ainsi en 2024, 24 diagnostics RH ont ainsi été réalisés dont :

- **9** sur Rennes/Rennes Métropole,
- **9** sur Pays des Vallons de Vilaine,
- **4** sur le Pays de Brocéliande,
- **2** sur le territoire Nord-Est.

Chiffres clés :

- **24 offres d'emploi** ont été captées dont 6 en alternance,
- **16 jeunes accompagné·es par We Ker** ont été mis en relation avec des employeur·euses.

L'ANIMATION TERRITORIALE :
UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'animation territoriale vise à renforcer l'ancrage local de We Ker en co-construisant, avec les parties prenantes de chaque territoire, des actions concrètes en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation de tous les publics. Portée par les coordinateur-trices territoire et un chargé de mission dédié, cette démarche repose sur la mise en réseau des acteur-rices locaux-ales, le développement de partenariats solides, et la coordination d'initiatives adaptées aux réalités et aux besoins des publics.

Le rôle des coordinateur-trices territoire

Réparti-es sur l'ensemble des secteurs d'intervention de We Ker – Rennes Métropole Sud, Pays de Vallons de Vilaine, Rennes Métropole Nord, Antenne Nord-Est, Pays de Brocéliande – les coordinateur-trices ont pour mission, en lien avec les équipes de proximité de :

- Accompagner les équipes dans le déploiement des actions sur le terrain,
- Structurer et animer les relations avec les partenaires locaux, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou économiques,
- Créer et faire vivre des réseaux d'acteur-trices autour des enjeux emploi, formation et insertion,
- Soutenir la mise en œuvre de projets adaptés à tous les publics en recherche d'emploi.

Au quotidien, ils et elles assurent la cohérence des actions territoriales, encouragent la coopération entre acteur-rices, facilitent le pilotage des projets locaux et veillent à ce que les initiatives mises en œuvre répondent aux besoins spécifiques de chaque bassin de vie.

Des actions concrètes en 2024

Les Groupes de Travail Territoriaux sont des instances animées par les coordinateur-rices. Ils regroupent une vingtaine de professionnel-les issus du milieu de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Ils se réunissent environ 5 fois par an autour d'objectifs communs et les modalités sont adaptées en fonction des réalités des territoires : interconnaissance, échanges de pratique, mise en place d'actions, partage d'actualités et coordination de la gamme prépa de la Région sur certains territoires.

Parmi les initiatives marquantes, le Forum Trajectoires des métiers, issu d'une réflexion collective, a permis à un large public de découvrir des secteurs en tension et d'explorer de nouvelles perspectives professionnelles.

Autre exemple, le Rallye de l'IAE, organisé avec les Structures d'Insertion par l'Activité Économique, a mis en lumière les compétences des salarié-es en parcours d'insertion et facilité leur rencontre avec des employeur-es du territoire.

Enfin, l'antenne Nord Est a déployé l'action Job Coaching et Entreprises sur une semaine complète permettant la rencontre entre les demandeur-es d'emploi et les entreprises du territoire dans un cadre différent, autour d'animations sportives et d'ateliers.

L'animation territoriale dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

À Rennes, l'animation territoriale est portée par un chargé de mission. Son action se concentre sur les quartiers prioritaires pour renforcer la coopération entre parties prenantes locales et coordonner les actions emploi et formation issues des Groupes Solidarité Emploi (GSE).

En lien avec le Plan Emploi Quartiers de la Métropole et la Cité de l'Emploi, l'animation territoriale vise à :

- Organiser et animer les Groupe Solidarité Emploi (GSE),
- Structurer des groupes de travail thématiques,
- Co-construire et coordonner des actions emploi (job dating, forums...),
- Diffuser des informations aux parties prenantes,
- Apporter des données sur l'emploi et les besoins des entreprises.

En 2024, cette dynamique a permis de mettre en place des actions variées et innovantes avec l'ensemble des partenaires.

Chiffres clés :

- **33 GSE ont été animés** (16 restreints et 16 élargis + 1 GSE inter-quartier),
- **10 Actions ont été organisées** sur les différents quartiers ainsi que de l'appui et de la participation à un grand nombre d'évènements organisés par des partenaires),
- **633 personnes ont participé** aux différentes actions.



Témoignage d'un partenaire
Ahmed AIT CHIKH - Key Form et Solutions

« En tant qu'organisme de formation, notre collaboration avec We Ker est essentielle à plusieurs égards. D'une part, notre présence métropolitaine nous permet de toucher un grand nombre de jeunes issus de ce territoire. D'autre part, associer notre marque à We Ker garantit notre intégration dans des réseaux d'entreprises engagées et innovant dans le recrutement (100 chances 100 emplois). Cette coopération nous permet d'être solidement ancrés sur le territoire, aux côtés d'une structure avec laquelle nous partageons des valeurs communes. »

Zoom sur :

L'ACTION "RECRUTER AUTREMENT" CLEUNAY

Témoignage de Pierre-Yves HANTRAYE, chargé de mission Animation Territoriale QPV :
"L'édition 2024 de l'événement Recruter Autrement, dédié au recrutement inclusif, s'est tenue le jeudi 7 novembre au Bâtiment à Modeler. Organisée dans le cadre de l'Animation Territoriale, cette action est co-pilotée par We Ker, le CCAS, le PLIE et France Travail, et s'inscrit dans l'Animation Territoriale des Quartiers Prioritaires de la Ville.

L'objectif de cette édition était d'offrir un cadre original et dynamique aux recruteur-es et aux candidat-es, en leur proposant des ateliers participatifs favorisant la mise en avant des savoir-être. Dès leur arrivée, les participantes, dont l'identité était tenue anonyme, ont pu choisir parmi plusieurs activités : Escape Box, Stres'Cape, boxe ou jeux de cohésion. Ces ateliers ont permis de briser la glace et d'engager les échanges de manière informelle.

À l'issue de cette première phase, un repas préparé par les Cols'Marmiton a réuni candidat-es, employeur-es et partenaires, favorisant les discussions dans un cadre convivial.

L'après-midi, les entreprises ont révélé leur identité et un forum de recrutement s'est tenu, intégrant une exposition de CV et un espace de conseils et de ressources. Les participantes ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement sur des thématiques essentielles telles que l'entretien d'embauche, la mobilité, les modes de garde, avec la présence de CitésLab. Par ailleurs, Quartier des Ondes a animé un plateau radio, donnant la parole aux acteurs de l'événement."

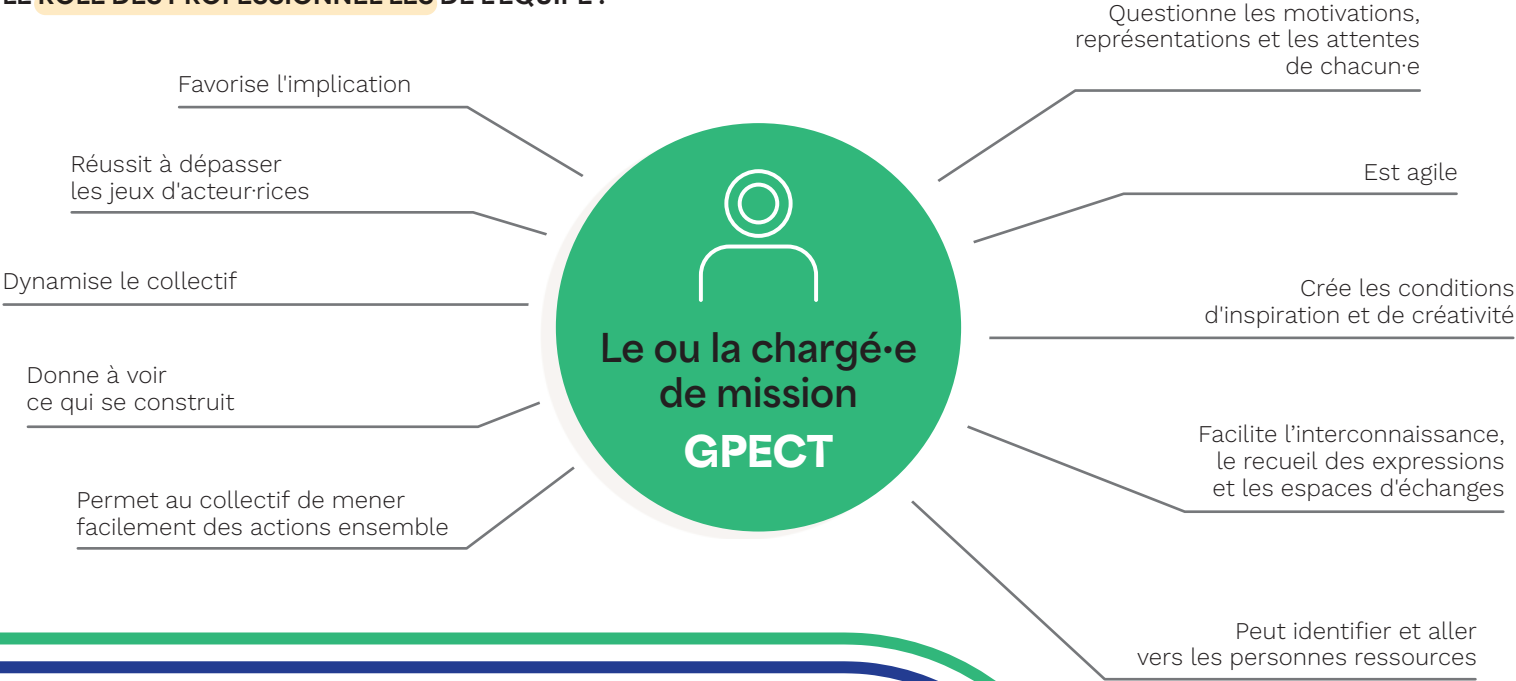
Quelques chiffres :

- 38 candidat-es présentes au Casting Inversé/forum dont 3 issu-es des QPV
- 29 personnes ont poursuivi l'action dont 1 issue des QPV
- 5 entreprises mobilisées : Adecco, GEIQ Propreté, Tessi, Mc Donald's et la Fabrique des Métiers
- Mobilisation de CitésLab
- Mobilisation de l'Etoile
- **Résultats connus** : 1 mission intérim chez La Poste et 2 CDI

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT)

La GPECT vise le développement d’actions concertées en faisant du dialogue entre acteur·rices un levier essentiel pour dynamiser l’économie locale, favoriser l’emploi pour toutes et tous et renforcer l’attractivité des territoires. Ces démarches sont au cœur des mutations économiques et sociales et favorisent la sécurisation des parcours et la montée en compétences de l’ensemble des actif·ves.

LE RÔLE DES PROFESSIONNEL·LES DE L’ÉQUIPE :



Zoom sur :

LE RALLYE DÉCOUVERTE DES ENTREPRISES

Dans le cadre du développement du Pôle d’Excellence Industrielle La Janais (PEI) porté par Rennes Métropole, les entreprises du club RH (animé par We Ker) ont décidé d’ouvrir leurs portes pour promouvoir la diversité des métiers et les opportunités professionnelles de la zone industrielle de La Janais et des zones attenantes.

9 entreprises ont participé à l’organisation du rallye

BSL • SUEZ • SCHNEIDER ELECTRIC • MAXI COFFEE • BIODIS • TECHNICENTRE SNCF • PROMOTRANS • KERTRUCKS • LINEVIA

Une occasion unique pour les entreprises :

- De mettre en avant les opportunités d’emploi et la diversité des métiers dans la zone,
- De promouvoir les conditions de travail et les évolutions de carrières possibles,
- De tisser des liens privilégiés avec les partenaires de l’emploi et de la formation,
- De créer une dynamique sur la zone en portant une action commune.

85 professionnel·les de l’emploi et de la formation représentant 29 structures différentes ont participé aux visites.

Quelques Verbatim des partenaires de l’emploi et de la formation suite aux visites

- “Découverte d’une entreprise que je ne connaissais pas où je pourrais orienter des jeunes en demande, le fait d’avoir été sur place me permettra de mieux en parler”,
- “ Je me sentirai plus à l’aise pour présenter l’entreprise aux salariés en insertion”,
- “Je vais pouvoir mieux orienter”.

We Ker a assuré l’organisation et la coordination du rallye, permettant ainsi de :

- Faciliter la mise en relation entre entreprises, partenaires et publics,
- Créer une dynamique collective au sein de la zone et du club RH,
- Renforcer les collaborations entre les différents acteur·rices,
- Développer la transversalité, aussi bien en interne (mobilisation des équipes emploi et insertion de We Ker) qu’en externe (participation de 29 structures).

Ce rallye s’inscrit dans une démarche durable de coopération entre les entreprises et les acteur·rices de l’emploi, au service du développement du territoire.

3 LE BÉNÉVOLAT AU CŒUR DE NOS MISSIONS

Le réseau de bénévoles de We Ker joue un rôle essentiel en complément du travail des conseiller·ères. Par leur engagement, ils et elles offrent un soutien personnalisé et renforcent l'accompagnement des jeunes et adultes.

Quatre dispositifs reposent sur cette mobilisation : le parrainage vers l'emploi, la lutte contre l'illettrisme, la conduite supervisée et L'Exploratoire. En 2024, près de 100 bénévoles ont consacré plus de 3 000 heures à ces actions, contribuant ainsi activement à renforcer notre offre de service auprès des différents publics.

Les dispositifs portés par des bénévoles

LE PARRAINAGE VERS L'EMPLOI

Faute d'expérience, certains jeunes n'ont pas les « codes » de l'entreprise, manquent de repères et de réseau.

Le parrainage repose sur un accompagnement qui vise à renforcer la confiance en soi, mieux comprendre les attentes des employeur·euses et élargir son réseau professionnel et ainsi saisir plus d'opportunités professionnelles.

→ En 2024 : **65 bénévoles** engagé·es – **160 jeunes** accompagné·es.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Depuis 2021, une vingtaine de bénévoles interviennent auprès de jeunes en situation d'illettrisme pour renforcer leurs savoirs de base.

En complément des formations collectives déployées par la Région Bretagne (Prépa Clés), un accompagnement individuel et de proximité est proposé pour éviter les décrochages. Lecture, écriture, calcul... en RDV individuel, les bénévoles travaillent avec les jeunes à partir de situations du quotidien pour leur proposer un programme à leur rythme.

Des outils et ressources leur sont proposés pour construire leurs séances.

→ En 2024 : **22 jeunes** accompagné·es – **300 heures** de séances individuelles réalisées.

LA CONDUITE SUPERVISÉE

Depuis 2010, ce dispositif permet au public jeunes et adultes de bénéficier d'heures de conduite encadrées gratuitement par des bénévoles. L'objectif : acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant le passage de l'épreuve pratique. Chaque bénévole est préalablement formé (code de la route et conduite) par notre conseillère permis monitrice auto-école. En moyenne, cet accompagnement s'étale sur 4 mois à raison d'une séance de 2 heures hebdomadaires.

→ En 2024 : **38 personnes orientées**, 28 bénévoles et 13 permis

L'EXPLORATOIRE

Tous les ans, environ 250 ateliers sont proposés au public de L'Exploratoire. Cette programmation repose en partie sur un réseau de bénévoles fortement investis qui viennent animer plusieurs fois dans l'année des ateliers. En 2024, ce sont une trentaine de personnes qui se sont engagées auprès de l'équipe.

Une équipe dédiée à l'animation du réseau de bénévoles

Quatre professionnelles assurent la coordination et le développement de ce réseau.

Leurs missions s'articulent autour de plusieurs volets complémentaires. Elles œuvrent d'abord au recrutement de nouvelles bénévoles, en mobilisant des personnes prêtes à s'engager aux côtés des jeunes. Une fois intégrées, ces bénévoles sont formées

et outillées pour mener à bien leurs missions d'accompagnement. Un suivi régulier du réseau permet d'assurer un cadre structurant, tout en maintenant une relation de proximité entre bénévoles et jeunes.

Enfin, elles veillent à fidéliser les bénévoles en cultivant un esprit de convivialité, à travers des événements et des rencontres informelles, essentiels pour nourrir l'engagement dans la durée.

PORTRAITS CROISÉS : BERLINDA & CATHERINE

Quand une marraine et une jeune se rencontrent, ça donne ça !

Berlinda est accompagnée par We Ker depuis 2022. Diplômée d'un bac professionnel ASSAP (Accompagnement, soins et services à la personne), elle souhaite poursuivre sa formation pour devenir aide-soignante. Son défi ? Prendre confiance en ses capacités et structurer ses démarches.

Pour l'aider à intégrer une école en septembre 2024, elle a été mise en relation avec Catherine, bénévole engagée dans le parrainage. À travers des rencontres régulières, Catherine soutient Berlinda dans son projet. « Suis-je capable ? », « est-ce le bon moment ? »... Il s'agit avant tout de permettre à Berlinda de mettre à plat ses doutes, ses questionnements pour reprendre pas à pas confiance et conforter son choix de reprise de formation. L'accompagnement bénévole permet de tisser une relation de confiance et d'apporter du temps, de la proximité et du recul dans les parcours des jeunes.





Piloter et soutenir

PILOTER ET SOUTENIR

Piloter We Ker, c'est trouver l'équilibre entre vision stratégique et action concrète. Cette dynamique repose sur plusieurs appuis services : L'équipe de pilotage, composée de la Direction et des responsables, du service des ressources humaines, de la communication, des services administratif, comptable et financiers, des outils numériques et du service informatique.

Ces services, souvent en coulisses, soutiennent le fonctionnement quotidien de l'association et accompagnent ses évolutions, toujours au service des équipes de terrain.

Le pilotage stratégique et opérationnel

La direction de We Ker est composée de la Directrice Générale, accompagnée de la Directrice Administrative et Financière, la Responsable des Ressources Humaines et la Directrice d'Activité. Ensemble, elles forment le Comité de direction (CODIR), qui assure le pilotage global de l'association dans ses dimensions stratégiques, financières, humaines et opérationnelles.

En lien étroit avec les réalités du terrain, le comité de direction veille à maintenir un équilibre entre les ambitions du projet associatif et les contraintes auxquelles l'association est confrontée. Elle joue un rôle d'impulsion, d'arbitrage. Ce travail collectif repose sur une capacité à penser en commun l'avenir de We Ker.

Le CODIR élargi intègre, aux côtés du CODIR, les responsables. Ces dernières assurent un lien direct avec les équipes opérationnelles. Ils et elles sont au cœur de la mise en œuvre des projets et du fonctionnement quotidien, et jouent un rôle essentiel de relais, d'accompagnement et de régulation.

Le CODIR élargi, c'est le lieu où se construisent les projets, où se réfléchissent les réorganisations. C'est un espace de travail collectif, mais aussi un lieu d'élaboration de la conduite du changement, indispensable dans cette période de fortes évolutions internes et externes. Chacun·e y vient avec son point de vue, ses questions, ses propositions surtout.

Deux séminaires ont eu lieu en 2024. Ces temps forts sont l'occasion de consolider le cap, de clarifier les priorités et de renforcer la cohésion entre les différents niveaux de responsabilité. Ce comité de direction élargi est un réseau vivant, en tension parfois, mais toujours tourné vers l'action et l'équilibre à trouver entre accompagnement, ressources et qualité de service.

Au-delà de la gouvernance, c'est une dynamique de travail collectif qui est à l'œuvre, où les cadres responsables sont appelés à porter le projet de We Ker, à accompagner les changements et à contribuer à créer les conditions d'un engagement durable des professionnels.

Le Service communication

Ce service contribue activement à la visibilité et à la cohérence des actions de la structure. Il est composé d'une graphiste et d'une chargée de missions.

L'équipe conçoit des supports adaptés aux besoins des équipes et veille à la cohérence de l'identité visuelle. Elle valorise les actions menées en développant des stratégies de diffusion et en assurant une présence active sur les réseaux sociaux et dans les médias. Elle soutient également les événements et les partenariats en leur donnant de la visibilité.

UNE COMMUNICATION EN ÉVOLUTION

En 2024, une nouvelle charte graphique a été actée pour moderniser l'image de We Ker et harmoniser l'ensemble des supports. Une réflexion sur le nouveau site web et l'intranet est en cours, avec un déploiement prévu en 2025 pour améliorer l'accessibilité et la diffusion des informations en interne comme en externe.

Le Service Ressources Humaines

Le service des Ressources Humaines joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des collaborateur·rices tout au long de leur parcours professionnel, en veillant à leur développement et à leur bien-être au travail.

Il est composé d'une responsable RH, une gestionnaire de paie et un chargé de Ressources Humaines. Afin d'améliorer sa visibilité et son accessibilité, une réorganisation a été menée fin 2024.

Sa mission principale consiste à assurer la gestion complète du personnel, couvrant l'ensemble du cycle de vie des salarié·es : recrutement, intégration, gestion administrative quotidienne, paie, développement des compétences et accompagnement jusqu'au départ du·de la salarié·es.

Par ailleurs, le service RH joue un rôle stratégique sur l'évaluation des besoins de la structure et la mise en adéquation avec les moyens dont nous disposons, tout en ayant une attention particulière au bien-être des collaborateur·rices.

En 2024, un nouveau logiciel RH a été déployé pour optimiser la gestion administrative du personnel, ainsi que la gestion de la formation et des entretiens annuels. Ce projet se poursuivra en 2025 avec l'intégration d'un logiciel de gestion des temps et des notes de frais. En parallèle, des actions ont été engagées pour renforcer la qualité de vie au travail et prévenir les risques psychosociaux. L'analyse des pratiques pour les métiers de l'accompagnement a également été généralisée à l'ensemble de la structure.

En digitalisant les processus et en mettant en place des procédures, le service RH participe à l'engagement en faveur d'une gestion humaine des ressources.

Le Service informatique

En 2024, le service informatique de We Ker a joué son rôle dans la consolidation des capacités numériques de l'association. Dès le début de l'année, l'équipe a finalisé l'intégration d'une partie du système d'information avec celui des autres Missions Locales bretonnes, sous la coordination de l'Association régionale des missions locales de Bretagne (ARMLB). Cette mutualisation permet d'harmoniser les outils, de réduire les coûts de maintenance et d'améliorer la sécurité des données. Elle favorise les échanges entre structures, en facilitant le partage des compétences et des bonnes pratiques, renforçant ainsi la coopération au sein du réseau.

Cette démarche se poursuivra avec un axe prioritaire : le renforcement de la sécurité numérique de We Ker. L'évolution des menaces et l'augmentation des échanges de données imposent des ajustements, qui conduiront à des changements dans les pratiques et les outils utilisés au sein de l'association. Ces évolutions s'inscrivent dans une dynamique plus large d'amélioration continue et s'appuieront sur les apports de la mutualisation engagée depuis le début de l'année 2024.

Le Service Comptable et Financier

Composé de trois personnes, une DAF et 2 assistantes comptables, le Service Comptable et Financier assure la gestion quotidienne et stratégique de l'association.

Il veille à la bonne tenue des comptes, au respect des obligations légales, fiscales et sociales, ainsi qu'à la fiabilité des données financières.

Le service s'articule autour de plusieurs activités :

- **Comptabilité fournisseurs et opérations financières** : traitement des factures, paiements, suivi de la trésorerie, gestion des immobilisations,
- **Comptabilité des produits** : suivi des subventions et produits liés aux projets,
- **Comptabilité des charges du personnel** : contrôle de la paie, enregistrement des charges salariales et autres chargés afférentes.

En parallèle, le service assure plusieurs missions transversales : élaboration des budgets, suivi budgétaire, supervision de la comptabilité générale et analytique, relations avec les partenaires financiers et commissaires aux comptes, mise en œuvre du contrôle interne, et veille réglementaire.

Ce service contribue activement au pilotage et à la pérennité de l'association. À ce jour, la majorité des flux comptables sont traités de manière dématérialisée. Dans la continuité de cette dynamique, en 2025, nous poursuivrons avec la dématérialisation de la chaîne des achats. Ce projet vise à fluidifier les circuits de validation, améliorer le suivi des dépenses, et renforcer le contrôle interne."





Perspectives 2025

Les Perspectives 2025

L'année 2025 s'inscrit dans un moment charnière pour We Ker, avec l'aboutissement de son projet associatif. Il fixe un cap stratégique autour de grandes orientations, nourries par les actions déjà engagées. Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, nous savons que les années à venir seront exigeantes. Cela nous amène à poursuivre nos efforts en matière de gestion des ressources et à faire des choix responsables.

Plus que jamais, il est essentiel de réaffirmer notre identité : dire qui nous sommes, ce que nous portons, et les principes qui nous rassemblent. Les valeurs collectivement affirmées – l'engagement, la coopération, l'innovation et la solidarité – nous guideront dans nos actions, nourriront notre rapport aux publics et structureront nos relations aux partenaires.

We Ker intervient à la croisée de plusieurs missions : l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, l'accueil et l'information pour tous les publics, le soutien aux entreprises et l'animation des dynamiques locales. En 2025, nous veillons à maintenir cette pluralité et à la rendre plus lisible.

Quelques axes de travail de 2025 :

FINALISER NOTRE PROJET ASSOCIATIF, FAIRE ÉVOLUER NOTRE ORGANISATION ET DÉPLOYER UNE DÉMARCHE QUALITÉ

2025 est aussi l'année de la finalisation du nouveau projet associatif de We Ker. Élaboré avec les équipes et les partenaires, il vient formaliser nos valeurs, nos missions et nos priorités pour les années à venir. Il s'accompagne d'une évolution de notre organisation interne, avec la mise en place d'équipes pluridisciplinaires territorialisées et de pôles ressources pour renforcer la coordination, l'appui aux professionnels et la proximité avec les publics. Cette structuration progressive vise à renforcer la lisibilité, l'efficacité et l'ancrage local de nos actions. Elle s'appuiera sur une démarche qualité en construction.

ALLER VERS LES PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS : LE PROJET AMI O2R

En 2025, We Ker poursuit son engagement auprès des publics les plus éloignés de l'emploi dans le cadre du dispositif AMIO2R, aux côtés de l'ARASS, l'ASFAD et la SEA35. Ce programme propose un accompagnement global et progressif pour des personnes en situation de grande précarité, souvent hors des dispositifs classiques, avec une approche centrée sur le repérage, la remobilisation, la levée des freins et le retour vers le droit commun et l'emploi. Cette action illustre notre volonté de rester présentes là où les besoins sont les plus forts, en partenariat avec les acteurs et actrices du territoire.

METTRE EN ŒUVRE LA LOI "PLEIN EMPLOI"

La mise en œuvre de la loi pour le plein emploi transforme en profondeur l'organisation du service public de l'emploi. L'inscription à France Travail devient désormais automatique et obligatoire, y compris pour les jeunes suivies par We Ker. Cette évolution s'accompagne de nouvelles procédures d'orientation inter-opérateurs et d'un nouveau cadre de coordination.

Pour répondre à ces évolutions, We Ker adapte ses pratiques d'accueil, d'orientation et de coopération, tout en restant vigilant à préserver ce qui fait son ADN : un accompagnement global, individualisé, à la fois social et professionnel, au service du pouvoir d'agir des jeunes.

Le système de gouvernance et de pilotage du service public de l'emploi évolue également. De nouvelles instances territoriales – les CREFI, les CDEFI (Comités Départementaux Emploi Formation Insertion) et les CTEFI (Comités Territoriaux Emploi Formation Insertion) – sont progressivement mises en place pour coordonner localement le déploiement de la loi. We Ker y est pleinement impliqué. Cette participation s'appuie sur notre rôle reconnu d'animateur territorial.

CO-CONSTRUIRE UN ESPACE PARTAGÉ AU 4 BIS : UN LIEU POUR LES JEUNESSES ET L'ENGAGEMENT

L'installation de We Ker dans le bâtiment du 4 Bis ouvre une dynamique nouvelle. Avec l'association 4 Bis, la Maison des associations et les acteur·rices présentes sur site, nous construisons collectivement un projet commun : mutualiser les espaces et les moyens, développer des services complémentaires et faire de ce lieu un véritable espace de rencontres, de lien social et d'émancipation pour les jeunes. We Ker participe au comité rédactionnel et à des groupes de travail animés par Le Facteur Urbain, qui réfléchissent à l'aménagement, à la gouvernance et à l'animation du site.

RENFORCER NOTRE RÉSEAU D'ENTREPRISES POUR UN TERRITOIRE PLUS INCLUSIF

We Ker réaffirme en 2025 sa volonté de renforcer et de structurer son réseau d'entreprises partenaires. Notre objectif est double : créer plus d'opportunités concrètes pour les jeunes que nous accompagnons, et contribuer à construire un territoire plus inclusif et plus responsable. En développant des coopérations autour de valeurs partagées, nous souhaitons faire des entreprises de véritables actrices de la lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi. L'arrivée du groupe Safran comme partenaire, dans le cadre d'une démarche GPECT, illustre tout le potentiel de ces alliances à fort impact territorial.



Ressources

EFFECTIF AU 31/12/2024*

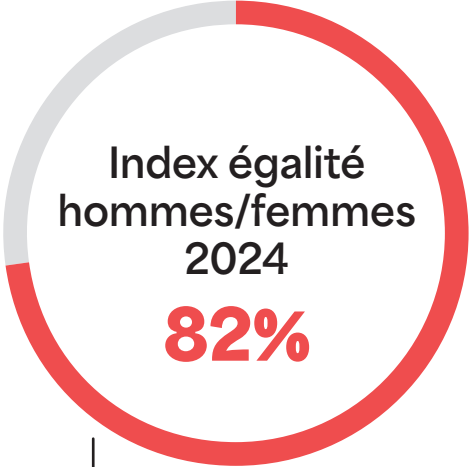
	Femme	Homme	Total 2024	Total 2023	Evolution 2023/2024
CDI	105	39	144	143	0,7%
CDD	8	2	10	17	-41,2%
APPRENTISSAGE	3	2	5	5	0,0%
CONTRAT PRO				1	-100,0%
Total	116	43	159	166	-4,22%

*Effetcif CDD - CDI (hors CDD remplacement) au 31/12/2024

RÉPARTITION PAR GENRE DE L'EFFECTIF TOTAL AU 31/12/2024*

Nombre de Nom Étiquettes de lignes	Étiquettes de colonnes		Total général
	Femme	Homme	
-25 ans	1		1
25 à 35 ans	30	10	40
36 à 45 ans	36	20	56
46 à 55	34	7	41
55 et +	12	4	16
Total général	113	41	154

* Âge CDD - CDI (hors apprentissage et CDD remplacement) au 31/12/2024



73%
de femmes

ANCIENNETÉ DE L'EFFECTIF AU 31/12/2024*

	Femme	Homme	Total général
Ancienneté moyenne au 31/12/2024	8,19	7,91	8,12
Ancienneté moyenne au 31/12/2023	7,50	6,60	7,30

*Ancienneté CDD - CDI (hors apprentissage et CDD remplacement) au 31/12/2024



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR POSTE AU 31/12/2024*

Étiquettes de lignes	Femme	Homme	Total général
Directrice	1		1
Responsable de secteur	5	3	8
Responsable RH	1		1
Chargé-e de projet	7	3	10
CISP	69	17	86
Chargé-e animation & accueil	3	2	5
Assistant-e de direction	1		1
Assistant-e Administratif-ive	9	4	13
hors classification	17	12	29
Total général	113	41	154

NOMBRE DE JOURS DE FORMATIONS 2024 PAR GENRE

	Féminin	Masculin	Total
Plan de développement des compétences	300	129	429
Plan Régional de formation	153	63	216
Apprentissage	282	176	458
Total	735	368	1103

2

COMPTES DE L'ASSOCIATION

Bilan

→ ACTIF EN €	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	146 567	104 041	42 526	-
Immobilisations corporelles	1 252 457	912 038	340 420	292 338
Immobilisations financières	230 614	-	230 614	206 460
Total I	1 629 639	1 016 079	613 560	498 798
ACTIF CIRCULANT				
Créances	2 735 004	-	2 735 004	2 748 392
Valeurs mobilières de placement	5 078	-	5 078	4 529
Disponibilités	1 490 911	-	1 490 911	918 168
Charges constatées d'avance	106 649	-	106 649	58 016
Total II	4 337 641	-	4 337 641	3 729 106
TOTAL GÉNÉRAL	5 967 280	1 016 079	4 951 201	4 227 904

L'exercice 2024 montre une gestion équilibrée, un résultat positif malgré un niveau de fonds propres encore limité. Ces éléments appellent à la vigilance dans un contexte de baisse des subventions publiques prévisibles en 2025 et 2026.

Rappel : Le résultat positif de 2023 est dû à la comptabilisation de produits exceptionnels principalement des subventions 2022 qui n'avaient pas pu être comptabilisées en 2022. Sans ces produits exceptionnels le résultat aurait été tout juste à l'équilibre.



→ PASSIF EN €	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds Associatifs sans droit de reprise	512 223	512 223
Subventions d'investissement affectées	65 834	65 834
Report à nouveau	181 393	-221 879
Résultat de l'exercice	73 946	403 271
Sous-total : Situation nette	833 396	759 450
Subventions d'investissement	127 844	113 043
Total I	961 240	872 493
Provisions pour risques	448 771	355 022
Fonds dédiés	148 830	150 943
Total II	597 601	505 964
Emprunts et dettes auprès éts de crédits	83 320	89 011
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	329 034	292 079
Dettes fiscales et sociales	1 415 131	1 334 878
Autres dettes	188 508	30 069
Total III	2 015 993	1 746 037
Produits constatés d'avance	1 376 367	1 103 410
TOTAL GÉNÉRAL	4 951 201	4 227 904

Compte de résultat

→ CHARGES EN €	2024
ACHATS	262 485 €
SERVICES EXTERIEURS	846 093 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	320 617 €
IMPOTS et TAXES	628 951 €
dont impôts et taxes sur masse salariale	588 846 €
CHARGES de PERSONNEL	7 356 787 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	226 052 €
dont FAJ aides financières jeunes	201 223 €
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	253 771 €
Dotations aux amortissements	92 482 €
Autres Provisions	161 289 €
ENGAGEMENTS À RÉALISER	116 727 €
CHARGES FINANCIERES	20 655 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 100 €
TOTAL CHARGES	10 162 238 €
EXCÉDENT	73 946 €
TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT	10 236 184 €

L'excédent bien que modeste au regard du volume global d'activité (1,4% des produits), témoigne de la capacité de We Ker à mobiliser efficacement ces financements tout en maîtrisant ses charges de fonctionnement. Ce résultat constitue une marge de sécurité permettant d'anticiper d'éventuels aléas.

À ce jour, le budget prévisionnel 2025 n'est pas publiable, nous sommes dans l'attente de la notification officielle des subventions par la DREETS ainsi que des objectifs CEJ pour l'année à venir. Une baisse entre 6 à 7% du budget est prévisible.

→ PRODUITS EN €	2024
CREDITS D'ETAT DECONCENTRES	5 398 230 €
DREETS/DEETS	4 311 639 €
dont Socle + OBF	1 446 190 €
dont CEJ	2 865 449 €
France Travail	480 100 €
PIC	19 548 €
Contrat de Ville	68 930 €
Autres	518 012 €
FONDS SOCIAL EUROPEEN	1 000 209 €
COLLECTIVITES TERRITORIALES	3 068 592 €
Conseil Régional	598 954 €
Conseil Départemental	536 199 €
Rennes Métropole	1 537 761 €
Autres EPCI	395 678 €
SUBVENTIONS CONTRATS AIDES	79 839 €
TOTAL FONDS PUBLICS	9 546 869 €
AUTRES PRODUITS	245 116 €
AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE	4 659 €
PRODUITS FINANCIERS	5 388 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 240 €
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	72 683 €
REPRISE SUR FDS DEDIES	118 840 €
TRANSFERTS DE CHARGES	192 390 €
TOTAL PRODUITS	10 236 184 €
DEFICIT	-
TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT	10 236 184 €



SOMMAIRE ↗

we
ker

we ker

7 rue de la Parcheminerie - BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3
02 99 78 00 78 - contact@we-ker.org

Les
Missions
Locales



Cofinancé par
l'Union européenne



Liffré-Cormier
COMMUNAUTÉ



brocéliande
communauté

